

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



eau
métropole
ROUENNORMANDIE



RAPPORT ANNUEL 2024

**SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**



métropole
ROUENNORMANDIE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Sommaire

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

I. PRESENTATION GENERALE EAU DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants	3
2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1^{er} janvier 2024	6
3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2024	9
1 - Structure budgétaire	9
2 - Recettes et charges du service	9
3 - Indicateurs financiers	10
4 - Facturation et Prix de l'Eau	10
4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution	11
1 - Les ressources	11
2 - Qualité des eaux distribuées	16
3 - Préservation de la ressource - Études	17
5 - Exploitation - Caractéristiques techniques	24
1 - Indicateurs techniques	24
2 - Patrimoine	28
6 - Gestion clientèle abonnés	31
1 - Abonnés	31
2 - Volumes consommés	31
3 - Indicateurs de performances	32
7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2024	35
II. PRESENTATION PAR SERVICE	37
1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf	37
1 - Présentation du service	37
2 - Indicateurs techniques	38
3 - Données clientèle - abonnés	40
4 - Qualité de l'eau	40
5 - Indicateurs de performance	43
2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021	44
1 - Présentation du service	44
2 - Indicateurs techniques	2445
3 - Données clientèle - abonnés	47
4 - Qualité de l'eau	47
5 - Indicateurs de performance	50
6 - Indicateurs financiers	51

III. ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des données 2024 par commune	53
Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)	55
Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte	55
	55
Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare Châtelet	56
Régie secteur Rouen : Rouen Bas de ville	57
Régie secteur Rouen : Darnétal	58
Régie secteur Rouen : Montmain	59
Régie secteur Rouen : Plateau Est Franqueville	60
Régie secteur Rouen : Plateau Est Neuville	61
Régie secteur Rouen : St Aubin-Épinay BS	62
Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Épinay HS	63
Régie secteur Rouen : St Léger du Bourg Denis	64
Régie secteur Rouen : Grand-Quevilly	65
Régie secteur Rouen : Oissel	66
Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de Rouen	67
Régie secteur Rouen : Grand Couronne - Moulineaux	68
Régie secteur Rouen : La Maison Brulée	69
Régie secteur Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf	70
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Buquet	71
Régie secteur Elbeuf : Freneuse	72
Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf	73
Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf	74
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : St Martin de Boscherville	75
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Sahurs	76
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Bardouville	77
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yville sur Seine	78
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Le Trait	79
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Jumièges	80
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Saint Paër	81
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Duclair	82
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yainville	83
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Mélange	84
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Usine de traitement	85
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Houppeville	86
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Malaunay	87
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Hénouville Métropole	88
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Isneauville	89
Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2025	90
Annexe 4 : Glossaire	99

Présentation Générale EAU de la Métropole-Rouen-Normandie

1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants

❖ Chiffres Clés

Nombre d'abonnés : 211 028 pour 507 728 habitants (estimation sur la base des données population totale INSEE 2022), y compris les habitants desservis par EAU de la Métropole Rouen Normandie résidant sur la commune de Quincampoix (hameau de la Muette).

Volumes consommés autorisés : 25 430 815 m³/an, soit 69 673 m³/jour en diminution de 0,2%

Volumes distribués : 30 312 011 m³/an soit 83 047 m³/jour en diminution de 0,1%

27 ressources (champ captant) pour une capacité totale théorique de production de 215 520 m³/jour dont 7 usines de traitement

92 réservoirs pour une capacité globale de 124 160 m³, et 9 cuves d'eaux traitées en sortie usine d'une capacité globale de 11 720 m³

2 930,1 km de réseau en service (hors branchements)

Rendement du réseau 84,32% en diminution de 0.1 points

Indice linéaire de perte ILP : 4,56 m³/km/jour en augmentation de 0.7%

Qualité des eaux distribuées en 2024 :

- Paramètres bactériologiques : 100 % des prélèvements conformes
- Paramètres physico-chimiques : 91.65 % des prélèvements conformes

❖ Faits Marquants

- Dérogations préfectorales :
 - **Captages du haut Cailly** : par arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2024, le préfet a autorisé une dérogation à la limite de qualité pour le chloridazone desphényl et le chlorothalonil R417888 dans l'eau distribuée pour une durée de 3 ans.
 - **Captages de Fontaine sous Préaux** : par arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2024, le préfet a autorisé une dérogation à la limite de qualité pour le chlortoluron et le métolachlore sur l'eau distribuée pour une durée de 18 mois.
- Poursuite de la refonte des armoires de commande-télécommunication intersites des sites de production, (programmation chantier 2022/2026).
- Poursuite de l'étude de recensement des conduites en PVC et établissement d'un programme de contrôle CVM (chlorure de vinyle monomère) pour priorisation des renouvellements canalisation PVC (Polychlorure de vinyle).
 - 14 opérations engagées en 2024, représentant 9.95 km de réseaux renouvelés.
 - 32 tronçons contrôlés, 2 tronçons présentant un dépassement des seuils, conformité assurée par mise en œuvre de purges automatisées.
- Travaux de renouvellement de réseau : 83 opérations (y compris celles spécifiques au CVM – voir ci-dessus) soit 28.9 km. A ces travaux s'ajoutent 2.3 km de rationalisation de réseau et 1.4 km d'extension créé pour sécuriser la distribution ou à la suite de l'urbanisation du territoire.

- Réhabilitation du filtre CAG n°5 de l'UTEP de la Chapelle et démarrage
 - Travaux de création de la station de pompage de Saint Pierre les Elbeuf pour sécurisation des forages
 - Finalisation des études de MOE et rédaction du DCE pour le renouvellement des refoulements d'alimentation des réservoirs de têtes de l'UDI de l'UTEP de Maromme
 - Finalisation des études de conception et du DCE pour le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable, en MOE externe associée au projet d'aménagement, pour la finalisation de l'INTERCO Yainville/Duclair, rue de l'Essart, rue Calmette et rue Pasteur à Yainville
 - Attribution du marché de MOE en coordination avec EPMD et pôle de proximité pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues de Paris et Pierre Corneille à Sotteville-les-Rouen et Saint Etienne du Rouvray
 - Finalisation des études de conception en maîtrise d'œuvre interne et publication du marché de travaux pour la création de la barrière hydraulique Nord de l'UTEP de la Chapelle
 - Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation du réservoir des Canadiens à Bihorel
 - Renouvellement du marché accord-cadre de travaux pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, y compris des ouvrages associés
 - Enquête publique pour la DUP du captage de Carville en mars 2023 – passage au CORDEST le 12/12/2023 – Arrêté de DUP publié le 12/01/2024
 - Délibération du conseil le 1/06/2024 adoptant une stratégie de protection de la ressource en EAU comprenant notamment :
 - Diagnostic de la qualité de la ressource
 - Hiérarchisation des ressources
 - Accompagnement de la transition agroécologique
 - Amélioration de la connaissance (qualité des eaux brutes, caractériser les AAC...)
 - Lutter contre les pollutions accidentelles
 - Poursuite de la convention de partenariat technico-financier avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (SERPN) dans le cadre de la stratégie de protection des ressources de Moulineaux, Elbeuf et Orival, en particulier :
 - Projet de recherche et développement PRIAME l'AAC Moulineaux Varras (priorisation des Aménagements de bétouilles et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)
 - Arrêté préfectoral du 3ème programme d'action sur l'AAC Moulineaux-Varras le 28 septembre 2023
 - Etudes de priorisation de bétouilles sur l'AAC d'Elbeuf
 - Lancement d'une étude pour la définition d'un PSE sur l'AAC de Moulineaux-Varras
 - Convention de recherche et développement partagés relative au modèle mathématique de gestion des ressources en eau de l'hydro-système Seine-Craie-Alluvion sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec
 - Le calage du modèle a été fait en 2023.
L'utilisation du modèle est prévu en 2023 - 2024 avec l'études de scénarii de prélèvements destinés à mesurer leur impacts et limite avec et sans hypothèse d'évolution climatique
 - Convention de recherche et développement partagés relative à la recherche de ressources alternatives en EAU potable pour l'alimentation de la Métropole Rouen Normandie
- La connaissance apportée par cette de prospection de ressources en eau disponibles entrera dans la réflexion du Schéma Directeur général et du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire à entreprendre de 2024 à 2027.



Unité d'ultrafiltration – Usine de la Jatte ROUEN

2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1^{er} janvier 2024

Au 1^{er} janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie – MRN – succède à la CREA.

Créée au 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés : la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes, la Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes, la Communauté de Communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes et la Communauté de Communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes.

Ces quatre communautés d'origine étaient constituées de 13 services AEP - Alimentation en Eau Potable - gérés selon différents modes d'exploitation. Certains de ces services ont été intégralement transférés à la CREA. C'est le cas pour les Syndicats dont toutes les communes d'origine sont membres de celle-ci. Les Syndicats dont seule une partie des communes a adhéré à la CREA ont été scindés.

En application de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, portant notamment sur l'organisation des Communautés d'Agglomération, les contrats de délégation conclus par toutes ces collectivités ont été transférés à la CREA, ils se sont poursuivis jusqu'à leur terme.

❖ Depuis janvier 2021, l'organisation des services est la suivante :

- 1 service Régie exploité directement par la Métropole – Service Rouen-Elbeuf (40 communes)
- 1 service exploité en Régie sous contrat de Prestation de Service (31 communes)
 - PS Nord-Ouest 2021 - titulaire Veolia Eau

Cette organisation est synthétisée dans le tableau et la carte ci-après

DIRECTION de l'EAU ROUEN-ELBEUF (Couperin)			
Régie Rouen-Elbeuf		PS Sect. Nord-Ouest 2021	
		Veolia Eau	
Amfreville-la-Mivoie	Moulineux	Anneville-Ambourville	Malaunay
Belbeuf	Ois sel	Bardouville	Maromme
Bons ecours	Orival	Berville-sur-Seine	Mont-Saint-Aignan
Boos	Petit-Couronne	Bihorel	Notre-Dame-de-Bondeville
Caudebec-lès-Elbeuf	Petit-Quevilly	Bois-Guillaume	Quevillon
Cléon	Quèreville-la-Poterie	Canteleu	Quincampoix (ham. de la Muette)
Darnétal	Roncherolles-sur-le-Vivier	Déville-lès-Rouen	Sahurs
Elbeuf-sur-Seine	Rouen	Ducclair	St-Martin-de-Boscherville
Fontaine-sous-Préaux	Sotteville-lès-Rouen	Epinay-sur-Ducclair	St-Martin-du-V. (ham. Mont Perreux)
Franqueville-St-Pierre	Sotteville-sous-le-Val	Hautôt-sur-Seine	Saint-Paër
Freneuse	St-Aubin-Celloville	Hénouville	St-Pierre-de-Manneville
Gouy	St-Aubin-Epinay	Houpeville	St-Pierre-de-Varengeville
Grand-Couronne	St-Aubin-lès-Elbeuf	Is neuville	Ste-Marguerite-sur-Ducclair
Grand-Quevilly	St-Etienne-du-Rouvray	Jumièges	Val-de-la-Haye
La-Bouille	St-Jacques-sur-Darnétal	Le-Houlme	Yainville
La-Londe	St-Léger-du-Bourg-Denis	Le-Mesnil-sous-Jumièges	Yville-sur-Seine
La-Neuville-Chant-d'Ois el	St-Martin-du-Vivier	Le-Trait	
Le-Mesnil-Esnard	St-Pierre-lès-Elbeuf		
Les-Authieux-sur-le-Port-St-Ouen	Tourville-la-Rivière		
Montmain	Ymare		

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

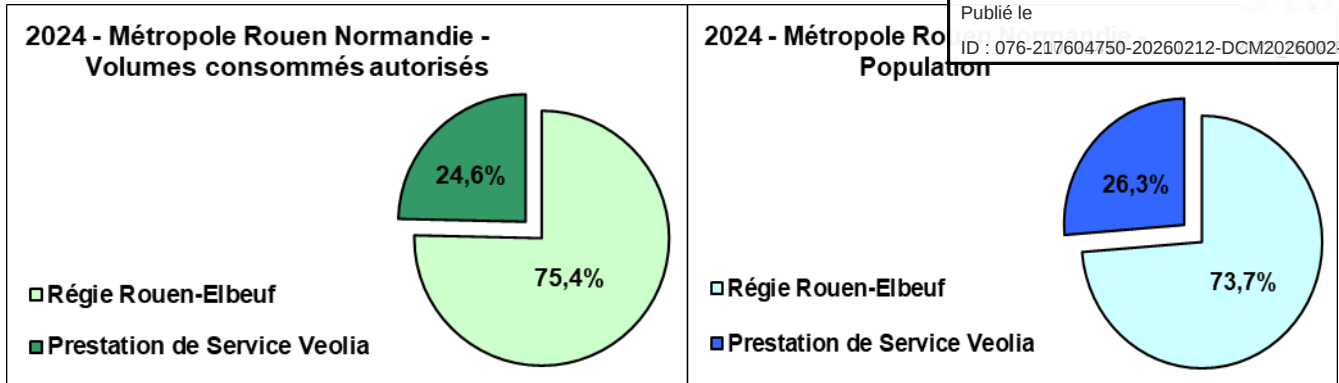
GESTION DE L'EAU au 1er Janvier 2024



METROPOLE ROUEN NORMANDIE - DCE - AD - Janvier 2024



En 2024 la régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole, assure l'alimentation de 73,7% de la population et 75,4% des volumes consommés autorisés. Si on intègre la prestation de service, l'ensemble de la population, bénéficie des services et des prix fixés par délibération de la collectivité.



❖ Organisation de la Régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole

La Direction Régies Eau-Assainissement de la Métropole Rouen Normandie est composée de 5 Directions Adjointes : Finances, Marchés, Administration ; Travaux neufs eau-assainissement ; Relation aux usagers, Ressources humaines de proximité ; Exploitation assainissement ; Exploitation eau potable.

La direction adjointe chargée de la Relation aux usagers assure notamment l'administration commerciale des usagers-abonnés depuis l'abonnement au service jusqu'à la facturation, y compris la gestion des compteurs et relevé d'index. Le recouvrement des factures est du ressort du comptable public.

La direction adjointe chargée de l'Exploitation eau potable est composée :

- D'un service production qui assure le captage, le traitement de potabilisation de l'eau et son acheminement jusqu'aux réservoirs de stockage.
- D'un service distribution qui assure l'entretien du réseau et la desserte des usagers, y compris la réalisation des branchements et la recherche des fuites.
- D'un service magasin en charge de la gestion des stocks et achats de pièces.

La direction adjointe chargée des Travaux neufs eau-assainissement est composée, entre autres d'un service Études et Maîtrise d'œuvre qui gère les projets Eau et Assainissement. Son périmètre d'action couvre les 71 communes de la Métropole.

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Cycle de l'Eau qui pilote entre autres la gestion patrimoniale, dont les documents graphiques et réponses DT-DICT, les programmes d'investissement (usines et réseaux), ainsi que les études (BAC, DUP, recherche en eau...).

Le contrôle de la bonne exécution du contrat de Prestation de Service (titulaire Veolia Eau) est assuré par les directions adjointes Relation aux usagers et Exploitation eau potable, suivant leur domaine de compétences.

3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-

Les factures type 120m³ sont présentées dans la note liminaire.

1 - Structure budgétaire

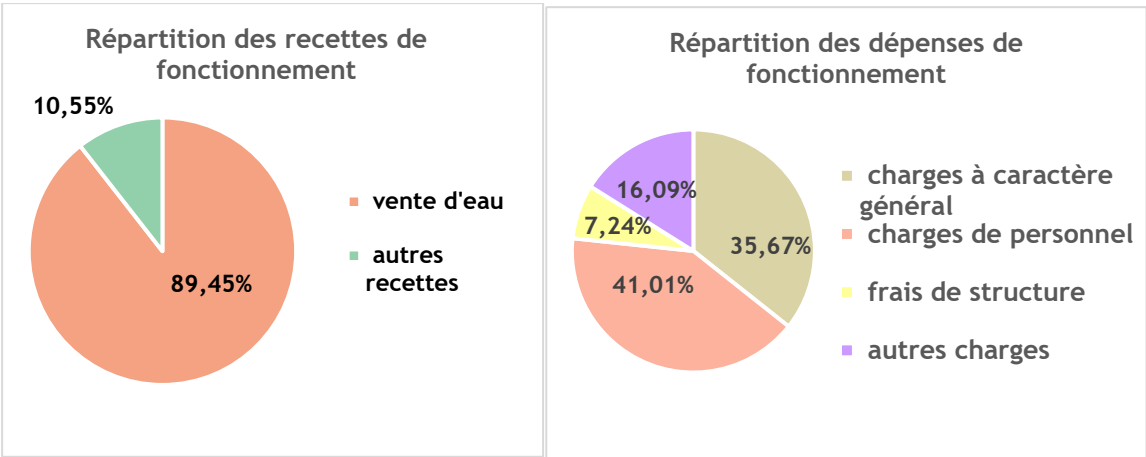
Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de la Métropole :

- La fonction de maître d'ouvrage, dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient en régie directement exploités par la Métropole ou contrôlés (prestation de service).
- La fonction d'exploitant qui inclut l'exploitation du service - la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) - et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement).

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2024 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées, ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

2 - Recettes et charges du service

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	43 967 475	45 636 371	46 547 961	47 249 148	49 015 232	3,7%
vente d'eau	39 900 133	40 655 073	41 636 663	42 243 985	43 842 095	3,8%
autres recettes	4 067 342	4 981 298	4 911 298	5 005 163	5 173 137	3,4%
Dépenses de fonctionnement	25 779 115	27 890 511	31 515 661	28 987 190	30 445 271	5,0%
charges à caractère général	9 782 005	8 883 682	11 490 308	10 427 496	10 858 615	4,1%
charges de personnel	11 055 378	11 083 451	11 589 664	11 798 416	12 484 087	5,8%
frais de structure	1 090 144	1 661 950	1 815 096	2 159 346	2 204 421	2,1%
autres charges	3 851 588	6 261 428	6 620 594	4 601 932	4 898 148	6,4%
Charges de la dette (intérêt)	399 107	377 143	357 433	369 870	688 012	86,0%
Dépenses d'investissement (hors dette)	13 980 603	16 592 246	15 168 664	20 298 309	23 279 204	14,7%
Charges de la dette (capital)	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	4 428 663	12,3%
Recettes d'investissement	718 204	1 852 721	1 087 112	1 675 792	1 473 514	-12,1%
Subventions et autres recettes	713 514	1 794 405	1 080 021	1 636 866	1 437 053	-12,2%
Cession	4 690	58 316	7 091	38 926	36 461	-6,3%
Emprunt	822 033	-	-	-	10 000 000	



3 - Indicateurs financiers

Dettes de la collectivité :

❖ Durée d'extinction de la dette, indicateur de performance P153.2 : 1.89 années.

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Durée d'extinction de la dette (en années)	2,17	2,14	2,15	1,56	1,89	20,8%
Encours de la dette 31/12/N	40 948 937	36 435 792	31 854 224	27 910 378	33 481 716	20,0%
Montant remboursé durant l'exercice	4 863 208	4 890 288	4 939 001	4 313 716	5 116 675	18,6%
dont en capital	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	4 428 663	12,3%
dont en intérêt	399 107	377 143	357 433	369 870	688 012	86,0%

Montant des amortissements en € HT :

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Montant des amortissements	6 398 884	6 604 537	6 785 287	7 140 808	7 612 608	6,6%

Montant global de subventions perçu en € HT :

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Agence de l'Eau	352 641	750 971	765 551	104 490,00	1 145 361,00	13,1%
Montant global de subventions Fonds Verts	-	-	-	698 550,00		
DSIL (Dotation Soutien Investissement Local)	-	-	-	209 582,37		
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Conseil Départemental 76	-	-	-	-		

Mission coopération décentralisée en € HT :

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Mission coopération décentralisée	25 000	60 000	48 935	56 500	27 564	-51,2%

Epargne brute en € HT :

Eau de la MRN (montants en € HT)	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Epargne brute	18 865 890	17 028 144	14 815 079	17 865 834	17 747 498	-0,7%

4 - Facturation et Prix de l'Eau

Les usagers-abonnés de la Régie Rouen-Elbeuf et de la Prestation de Service Secteur « Nord-Ouest 2021 » reçoivent 1 facture par an. Les factures type 120 m³ sont présentées dans la note liminaire.

Le prix de l'eau 2024 sur le territoire en Régie (régie Rouen-Elbeuf et prestation de service Nord-Ouest) a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 16 décembre 2023.

Ce prix comporte :

- Une part fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur
- Une part « consommation », correspondant au coût du service de l'eau (fonctionnement et investissement).

4 - Ressources en eau - Production et zones de d

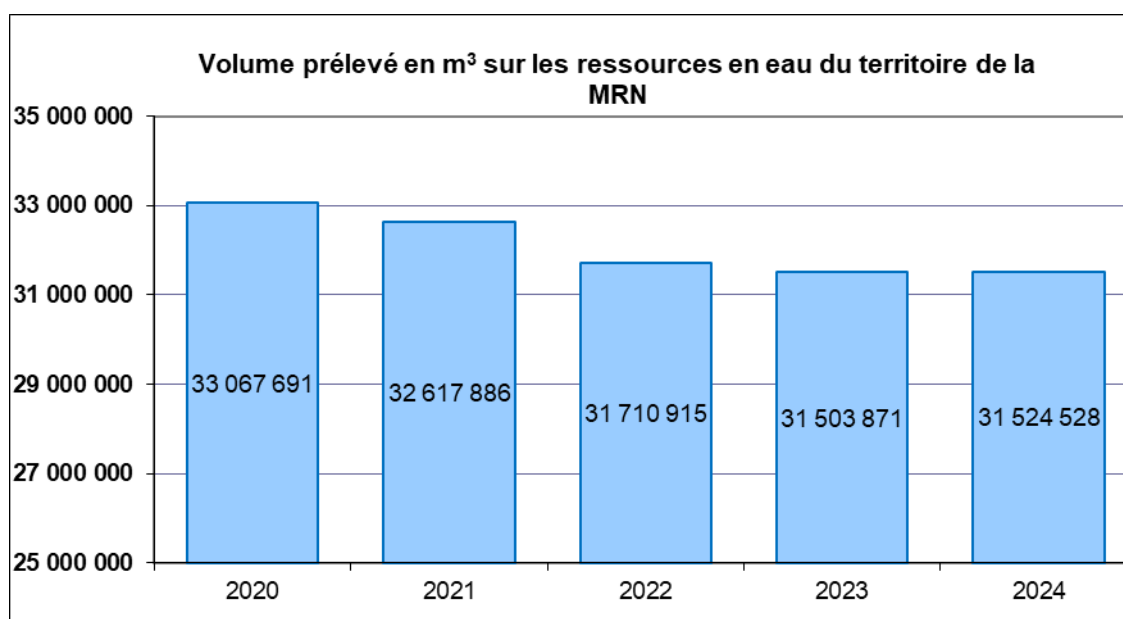
1 - Les ressources

Les ressources en eau de la Métropole proviennent de forages ou de sources situés soit sur le territoire même de la Métropole soit en périphérie. Du fait de son étendue la Métropole est ainsi alimentée par 27 ressources (champ captant) sous maîtrise d'ouvrage Métropole, dont les capacités sont fortement variables de 600 à 50 000 m³/jour, et 7 ressources externes (achat d'eau aux syndicats ou intercommunalités périphériques).

Production

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des volumes prélevés sur les ressources de la Métropole.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	NN-1	N/an 2020
Volume prélevé en m ³	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	31 524 528	0,1%	-4,67%



Ces volumes sont à la baisse, gain de 1 543 163 m³ sur les 5 dernières années, soit -4,67%, ils sont corrélés par les tendances observées suivantes :

- ✓ Amélioration du rendement de réseau : +3,72%, (soit un gain de +3 points) et amélioration de l'indice linéaire de perte : -18% ; sur 5 ans.
- ✓ Stabilité des volumes consommés comptabilisés : -0,61% sur 5 ans.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins et en fonction des structures historiques particulières, la Métropole importe et ou exporte de l'eau vers les collectivités voisines.

Importation en provenance :

- Du SERPN pour les communes de Yville-sur-Seine (bourg), La Londe, la partie ouest de la commune d'Elbeuf-Le-Buquet, le hameau de la Maison-Brulée à Moulineaux et La Bouille partiellement.
- Du Syndicat de Préaux pour la commune de Roncherolles, sécurisation de l'alimentation.
- Du SIAEPA de Montville pour les communes de Malaunay, Le-Houlme, Saint-Pierre-de-Varengeville et Hénouville.
- Du Syndicat de l'Austreberthe pour les hameaux du Pont des Vieux et du Paulu, communes de Saint-Pierre-de-Varengeville et Saint-Paër.
- Du SIAEP de l'Andelle et ses Plateaux pour la commune de Montmain.

Exportation vers les collectivités suivantes :

- SIAEPA de Montville.
- Caux Seine Agglo - St Wandrille Rançon, hameaux de Gauville, des Yaux et du Beauquenay.

Les importations représentent 2,39% des volumes distribués, les exportations représentent 2,69% des volumes produits.

Caractéristiques des points de production

Suivant leurs caractéristiques, les eaux suivent un traitement de filtration et de désinfection, ou seulement une désinfection au chlore gazeux, avant refoulement dans les réservoirs de stockage et distribution.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Service / Commune / Ressource Ouvrage		Capacité technique de production en m3/j (base 20h)	DUP (quantité maximum autorisée)			Volume prélevé en 2024	
			Date	Q m3/j	Q m3/h	en m3/j	en m3/an
Régie Rouen - Elbeuf (40 communes)	Darnétal - Carville (2 sources)	8 000	15/11/04	8 000	400	2 576	940 061
	Darnétal (Village)	2 000	27/07/15	2 000		1 381	504 112
	Douville - Grande Aulnaie	4 000	15/09/94	2 000	200	1 686	615 533
	Fontaine sous Préaux - Jatte (3 sources)	24 000	29/12/21	25 000		13 721	5 008 152
	Fontaine sous Préaux (Village)					0	0
	Moulineaux (2 puits)	28 500	23/09/87	44 000	1800	12 090	4 412 820
	Oissel - forage Le Catelier	1 400	21/08/00	1 500	80	729	266 148
	Oissel - forage la Perreuse	1 800	01/07/91	2 000	105	1 202	438 654
	Radepont - forage du Château	4 800	15/09/94	4 200	210	455	165 939
	Radepont - forage Petite Aulnaie	4 000	31/03/05	2 800	200	335	122 330
	St Aubin Epinay - Longues Raies	7 000	27/03/95	4 500		262	95 785
	St Aubin Epinay - Puits Bas Service	560				188	68 596
	St Jacques sur D. - Forage Haut Service	900	03/08/93	1 400	70	573	209 126
	St Léger du BD - forage du Vieux Château	1 500	29/09/00	1 000	160	497	181 344
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (3 forages)	50 000	15/11/85	75 000		19 608	7 156 916
	Elbeuf - forage des Ecameaux (Station du Mont-Duve)	6 000	11/10/94	12 000	600	63	22 895
	Orival - forage du Nouveau Monde (F1)	3 000	28/03/91	9 600	140	4 759	1 737 008
	Orival - forage du Nouveau Monde (F2)	5 000			260		
	St Aubin lès Elbeuf - forage F1 (1925)	2 800	22/11/84	4 000	100	1 718	627 016
	St Aubin lès Elbeuf - forage F2 (1949)	2 800			100		
	St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	2 200	14/08/86	2 200	110	740	270 140
	St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	1 000	24/04/87	2 000	100	254	92 798
PS Nord-Ouest 2021 (31 communes)	St Martin de Boscherville - forage de Quevillon	1 800	08/12/14	2 000	100	263	95 914
	Val de la Haye - forage de la commanderie	1 280	19/12/12	800	65	407	148 595
	Forage de Bardouville	600	10/07/09	500	30	84	30 789
	Le Trait - forage de La Neuville	2 000	19/09/00	1 200	100	839	306 220
	Captage de Jumièges	600	27/03/08	580	25	101	36 935
	Duclair - forage Le chinois (commun aux 2 services : Duclair et St Paër)	1 000	22/11/05	2 000	185	612	223 451
		1 280				459	167 514
	Yainville - forage de 1948		14/01/85	960	40	0	0
	Yainville - forage de 2003	800	10/12/03	2 000	100	660	240 997
	Saint Germain sur C. - forage Cailly F3, F4 et F5	Forages de réserve					
	Claville Motteville - forage Cailly F6	Forage de réserve					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F7	6 000	22/10/18	29 000		15021	5 482 604
	Fontaine le Bourg forage Cailly F8	3 000					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F10	1 760					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F11	4 200					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F12	1 860					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F13	4 680					
	Fontaine le Bourg forage Cailly F14, F14bis et F15	Forages de réserve					
	Maromme - champ captant (5 sources)	12 000	22/10/18	21 600		5085	1 856 137
	Maromme - Forage F1	4 000					
	Maromme - Forage F2	4 400					
	Maromme - Forage F3	3 000					
Capacité technique TOTALE de production d'eau potable de la Métropole Rouen Normandie		215 520		263 840		86 369	31 524 528

Le patrimoine production est constitué de 7 usines de traitement et 30 forages.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Commune / Ouvrage			Type de Filière de traitement	Capacité nominale de production en m ³ /jour
Régie directe	Darnétal	Carville	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite avec coagulation au sulfate d'aluminium en période de forte turbidité et désinfection au chlore.	8 000
	Moulineaux	Moulineaux	Le traitement est réalisé au travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire, suivi d'un affinage sur charbon actif avant stérilisation au chlore.	28 500
	Rouen	Jatte	Le traitement est réalisé au travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire suivi d'une stérilisation au chlore.	20 000
	St Aubin Epinay	Longues Raies	Traitement sur filtration sable, collage au sulfate d'aluminium et désinfection au chlore gazeux.	4 500
	St Etienne du Rouvray	La Chapelle	Traitement de préozonation, filtration bi-couche charbon actif / sable et désinfection au chlore gazeux.	50 000
	Elbeuf	Mont Duve	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	6 000
PS Nord-Ouest 2021	Maromme	Maromme	Le traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une désinfection finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.	20 000

Bâches usines		Capacité en m ³
Elbeuf	Elbeuf - Usine du Mont-Duve	60
Le Grand-Quevilly	Grand-Quevilly - Calvaire	3 000
Rouen	Rouen - Moulineaux	560
Rouen	Rouen - Carville	400
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Longues Raies	200
St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (2 x 1250)	2 500
Maromme	Maromme 1 (Service Haut)	2 500
Maromme	Maromme 2 (Service Bas)	2 500
Capacité globale de stockage d'eau potable des bâches d'usines de l'Eau de La Métropole-Rouen-Normandie		11 720

Avant distribution l'eau est stockée dans des réservoirs qui outre le rôle de stockage assurent la pression.

Réservoirs de distribution (hors bâches usines)		Capacité en m ³
Amfreville la Mivoie	Service Bas - Buissonnets	300
Amfreville la Mivoie	Service Haut (moyen) - Mutuels	300
Anneville-Ambourville	Ambourville	450
Bardouville	Bardouville	150
Belbeuf	Service Bas - Becquet	100
Bois-Guillaume	Sente Sainte Venise	1 500
Canteleu	Canteleu - Sente aux Lapins	2 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Bas - Chêne Fourchu	3 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Haut - Chêne Fourchu	500
Darnétal	Mont aux Asniers	1 140
Darnétal	Branly Bas	570
Darnétal	Branly Haut	300
Darnétal	Table de Pierre - "Cimetière"	300
Darnétal	Bois du Roule	300
Déville lès Rouen	Fontenelle 1 / Déville lès Rouen	1 200
Déville lès Rouen	Fontenelle 2 / Déville lès Rouen	1 200
Duclair	Le Maupas / Duclair	150
Duclair	Le Chinois / Duclair	1 000
Elbeuf sur Seine	Bourgtheroulde	3 000
Elbeuf sur Seine	Le Neubourg	1 000
Elbeuf sur Seine	Les Mesliers	500
Elbeuf sur Seine	Saint-Cyr	300
Elbeuf sur Seine	Chêne à la Vierge	200

Réservoirs de distribution (hors bâches usines) suite		
Fontaine sous Préaux	Ruette aux Cailloux	400
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - La Lorie	800
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - Les Vaubeuges 2014	3 300
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - RN14	600
Gouy	Réservoir de Gouy - Les Fries	500
Grand Couronne	Service Bas	1 000
Grand Couronne	Service Moyen	850
Grand Couronne	Service Moyen - Les Bouttières	500
Grand Couronne	Service Haut - Les Essarts	500
Hautôt sur Seine	Hautôt sur Seine (Val de La Haye)	350
Hénouville	La Cabotterie	200
Houpeville	Bâche surpresseur - Les Gaudines	500
Isneauville	Ventelette 1 - 2 et 3 (Quincampoix)	4 000
Jumièges	Jumièges	350
La Londe	La Londe	350
La Neuville Chant d'Oisel	La Neuville Chant d'Oisel	600
Le Houlme	Bois Planté	300
Le Houlme	Domaine aux Loups	200
Le Trait	Archimède / Le Trait	250
Le Trait	Caudebec / Le Trait	450
Le Trait	Duclair / Le Trait	450
Malaunay	Service Bas - Route de Barentin	150
Maromme	Maromme - Garstedt	1 200
Mesnil sous Jumièges	Mesnil sous Jumièges	250
Mont Saint Aignan	Boucicaut	2 000
Mont Saint Aignan	Galliéni 1	300
Mont Saint Aignan	Galliéni 2	200
Moulineaux	Moulineaux	350
Notre Dame de Bondeville	Notre Dame de Bondeville - Forêt Verte	300
Oissel	Oissel - Le Diguët	3 000
Orival	Orival - Les Roches	150
Quevillon	Service Bas	500
Quèvreuille la Poterie	Quèvreuille la Poterie	500
Roncherolles sur le Vivier	Roncherolles	300
ROUEN	Champ de Courses (St Etienne du Rouvray)	13 000
ROUEN	Sainte Marie	6 000
ROUEN	Moïse	6 000
ROUEN	Jatte	6 000
ROUEN	Saint Hilaire	3 000
ROUEN	Ernemont	2 000
ROUEN	Bel Air (Mont St Aignan)	1 000
ROUEN	Mont Gargan	1 000
ROUEN	Canadiens (Bihorel)	1 500
ROUEN	Châtelet	4 500
ROUEN	Grand Mare - Couperin	2 250
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service Bas	10 400
Sotteville lès Rouen	Léon Salva - Service moyen	7 400
Sotteville sous le Val	Sotteville sous le Val	500
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Bois des Chartreux	300
St Aubin lès Elbeuf	Service Bas - Parc Saint Rémy	2 000
St Aubin lès Elbeuf	Service Haut - Paul Doumer	1 200
St Etienne du Rouvray	Maryse Bastié	3 500
St Jacques sur Darnétal	St Jacques sur Darnétal	300
St Léger du Bourg Denis	Cantony	150
St Léger du Bourg Denis	La Lande	200
St Léger du Bourg Denis	Waddington	50
St Martin de Boscherville	Le Genetey	100
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon	150
St Paër	Saint-Paër	350
St Pierre de Varengueville	Saint Pierre de Varengueville	150
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas enterré - Route de St Didier des Bois	1 500
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas semi-enterré - Route de St Didier des Bois	1 200
St Pierre lès Elbeuf	Bosc-Tard	150
Tourville la Rivière	Casanova	200
Tourville la Rivière	Bois St Christophe	2 000
Yainville	Tour 1950	300
Yainville	Semi-enterré 1976	500
Yville-sur-Seine	Yville sur Seine - Le Mauny	200
Capacité globale de stockage d'eau potable des réservoirs de distribution de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie		124 160

2 - Qualité des eaux distribuées

La surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donne les résultats suivants :

- ❖ [100 % de conformité sur les paramètres microbiologiques, indicateur de performance P101.1](#)
- ❖ [91.65 % de conformité sur les paramètres physico-chimiques, indicateur de performance P102.1](#)

Territoire Eau de la MRN	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
Année 2024	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
Contrôles Réglementaires ARS BILAN 2024	644	0	100,00%	1 114	93	91,65%

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et les non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Le détail des résultats analytiques, conclusion et approche qualitative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est présenté au chapitre II.1.4 pour le périmètre en régie et II.2.4 pour le périmètre en prestation de service.

Chlorure de Vinyle Monomère - CVM

La Métropole a engagé une démarche au niveau du territoire, visant à référencer puis résorber tous les secteurs avec relargage possible de CVM dans les canalisations en PVC ancien (antérieur à 1980).

En pratique, la présence de ce composé est très variable et dépend du temps de séjour de l'eau dans la canalisation (linéaire important pour un petit nombre d'usagers d'où une faible consommation) et se produit principalement lorsque l'eau est la plus chaude, notamment en période estivale.

La Métropole, après identification des tronçons (PVC antérieur à 1980, PVC non datés et matériau non renseigné), a donc priorisé la recherche en tenant compte du temps de séjour avec campagne de mesure en période froide et estivale.

L'avancement du linéaire investigué total représente 71.3 %

Année	Temps de séjour	Nombre de tronçons controlés	Linéaires controlés en km	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
2019	> à 4 jours	35	35,2	11	68,6%
2020	entre 4 et 2 jours	24	20,0	8	66,7%
2021	entre 48 et 30h	49	17,1	5	89,8%
2022	entre 30 et 24h	33	11,5	6	81,8%
2023	entre 24 et 17h	36	8,7	4	88,9%
2024	entre 17 et 12h	32	7,4	2	93,8%
TOTAL		209	99,857	36	82,8%

Les tronçons identifiés comme impactés par des non-conformités, sont traités par la mise en œuvre de purges permanentes afin d'accroître la consommation, minimiser le temps de séjour et assurer le respect des normes, avant renouvellement à terme de la canalisation (cf.5.2).

Qualité d'eau : Dérogations

- Ressources du haut Cailly
 - Chloridazone desphényl :
La concentration moyenne pour le Chloridazone desphényl mesurée en 2024 est de 0,126 µg/l sur l'eau distribuée sur ces ressources avec une concentration maximale mesurée à 0,145 µg/l pour une norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.
 - Chlorothalonil R417888 :

La concentration moyenne pour le Chlorothalonil R417888 mesurée sur ces ressources avec une concentration maximale n° générale appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.

Le préfet a autorisé le 20/09/2024 une dérogation à la limite de qualité pour le chloridazone desphényl et le chlorothalonil R417888 dans l'eau distribuée pour une durée de 3 ans dans la limite de 1 µg/l pour la somme des deux molécules considérées. Un projet de construction d'une unité de traitement est en cours d'étude.

➤ Ressource de Fontaine sous Préaux :

- Chlortoluron :

La concentration moyenne pour le Chlortoluron mesurée en 2024 est de 0,041 µg/l sur l'eau distribuée sur cette ressource avec une concentration maximale mesurée à 0,290 µg/l pour une norme générale appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.

- Métolachlore :

Aucune trace de Métolachlore mesurée en 2024 sur l'eau distribuée sur cette ressource pour une norme générale appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.

Le préfet a autorisé le 20/09/2024 une dérogation à la limite de qualité pour le Chlortoluron et le Métolachlore dans l'eau distribuée pour une durée de 18 mois dans la limite de 1 µg/l pour chaque molécules considérées. Une unité de traitement au Charbon actif sera mise en service courant 2025.

3 - Préservation de la ressource - Études

❖ Indice d'avancement de protection de la ressource, indicateur de performance P108.3

Cet indice définit le taux d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources (points de prélèvement dans le milieu naturel).

La valeur de l'indicateur déterminée par l'ARS, est fixée comme suit :

0% aucune action

20% Étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis d'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

L'indice global d'avancement de protection de la ressource consolidé, calculé en prorata des volumes prélevés en 2024, est de 60,1%.

Nom du Captage	Année	2020 : Indice 108.3 ARS en %	2021 : Indice 108.3 ARS en %	2022 : Indice 108.3 ARS en %	ARS en %	ARS en %
Darnétal Carville (2 sources)		60%	60%	60%	60%	60%
Darnétal (village)		60%	60%	60%	60%	60%
Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Village)		60%	60%	60%	60%	60%
Moulineaux		60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Petite Aulnaie		80%	80%	80%	80%	80%
St Aubin Ep. - Longues Raies		60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin Ep. (Puits) Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	60%
St Jacques (Forage) Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	60%
St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	60%
SER - Forage de La Chapelle		60%	60%	60%	60%	60%
Elbeuf - (Mont Duve) Forage Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	60%
Orival - 2 Forages du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages		60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')		60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Quevillon		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Val de la Haye		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de La Neuville Le Trait		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Jumièges		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Duclair		60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 2003		60%	60%	60%	60%	60%
Forages Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	60%
Sources de Maromme		60%	60%	60%	60%	60%
Indice consolidé d'avancement de protection de la ressource P108.3		60,09%	60,11%	60,10%	60,10%	60,08%

Cadre d'intervention pour la protection des ressources en eau potable

• Stratégie de protection des ressources en eau potable exploitées par la Métropole Rouen Normandie à horizon 2040

La transition social-écologique engagée par la Métropole et la nécessaire pérennisation à long terme de la distribution d'une eau potable de qualité ont conduit à fixer une stratégie d'intervention ambitieuse, pour protéger l'ensemble des ressources en eau exploitées par la Métropole à horizon 2040.

Cette stratégie, adoptée par le conseil métropolitain du 17 juin 2024, s'attache à répondre aux questions suivantes et fixe le cadre d'intervention pour les actions de protection de la ressource en eau pour les 15 prochaines années :

- Quelle qualité d'eaux brutes la Métropole poursuit-elle pour pérenniser la distribution d'une eau potable de qualité pour tous ?
- Quelles modalités d'intervention sont privilégiées pour les captages dont la qualité des eaux brutes est dégradée ?
- Quelles modalités d'intervention sont privilégiées pour les eaux brutes de bonne qualité ?
- Quels moyens seront consacrés, en particulier pour s'adapter aux effets du changement climatique ?
- Quels outils seront privilégiés ?

- Quelle sera la temporalité d'intervention ?

L'état des lieux et le diagnostic, finalisés au premier semestre 2023 ont permis de fixer la stratégie d'intervention qui s'articule au tour :

- D'un niveau de priorité attribué à chacune des ressources : N1, N2, N3, N4. Les ressources N1 étant celles bénéficiant des moyens humains et financiers les plus importants pour la protection de la ressource en eau.
- D'objectifs de qualité d'eaux brutes à atteindre à l'horizon 2040.

Le plan d'action et sa programmation technique et financière, finalisés en 2024, s'articulent autour de 5 orientations,

- Orientation 1 : Adopter une démarche volontariste d'acquisition, d'amélioration et d'exploitation de la connaissance
- Orientation 2 : Prévenir et lutter contre les pollutions ponctuelles et accidentelle
- Orientation 3 : Accompagner la transition agroécologique au droit des aires d'alimentation de captages (AAC)
- Orientation 4 : Maitriser durablement l'usage des sols au droit des AAC par les outils fonciers
- Orientation 5 : Anticiper et prévenir les éventuelles tensions quantitatives

Ces 5 orientations sont déclinées en 24 actions. Ces actions intègrent les projets d'ores et déjà engagés par la Métropole, ainsi que de nouveaux pour répondre aux objectifs fixés.

Le coût de la mise en œuvre du plan d'actions est estimé à environ 38,7 millions d'euros HT (hors subventions déduites et masses salariales)

• **Stratégie foncière de la Métropole Rouen Normandie pour la protection de la ressource en eau, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques**

L'étude, engagée en 2021, a été finalisée en 2024. Elle constitue un des éléments fondateurs de l'orientation 4 de la stratégie de protection de la ressource en eau, définissant les secteurs prioritaires d'intervention foncière sur l'ensemble des aires d'alimentation de captage et les outils fonciers à mobiliser selon les zones de vulnérabilités des aires d'alimentation de captage et le niveaux stratégique des captages.

Orientation 1 : Adopter une démarche volontariste d'acquisition, d'amélioration et d'exploitation de la connaissance

Champ Captant de La Chapelle (Ressource N1) - Étude de diagnostic de la qualité de l'eau brute et traitée, des performances de traitement de la station et définition de moyens de protection hydro géotechniques de la qualité des eaux brutes

Les cessations d'activités du début des années 2000 sur le secteur de la Chapelle ont mis fin aux pompages dans la nappe par les industries environnantes. Ce champ captant est devenu, au fil des cessations d'activités, le principal pompage du secteur et attire les pollutions historiques.

La constatation d'une présence d'ammonium élevée dans l'eau brute de deux forages sur les trois du champ captant a conduit à réaliser une étude en partenariat avec des industriels, l'Agence de l'Eau et la DREAL sur les risques et l'hydro-géotechnique de l'alimentation des captages.

Les études menées en 2015 – diagnostic, recherche de polluants, modélisation hydrogéologique – ont démontré qu'une protection des captages peut être réalisée efficacement par la mise en place d'une barrière hydro-géotechnique pouvant isoler la fraction d'eau de nappe transitant sur le secteur industriel, afin de ne pas polluer les eaux brutes alimentant le champ captant. Ces forages doivent fonctionner le temps de la dépollution.

La réalisation et mise en service de 6 forages – barrière hydraulique – sur la parcelle cadastrée « Oissel AD42 » est effective depuis 2019. La protection est efficace et conforme aux prévisions pour assurer la protection des forages les plus au Sud. Une révision des fonctionnements des forages industriels fonctionnant pour cette protection pourrait être demandée compte tenu de la baisse des concentrations en éléments azotés observée et de la fin des travaux de déconstruction.

En lien avec l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine applicable au 1^{er} janvier 2023, intégrant en particulier, les molécules Perfluorés, une campagne d'analyses sur le champ captant et l'usine a été menée avec le concours l'ARS et l'ANSES en vue de l'optimisation de la performance du traitement. Ces optimisations concernent la fréquence de régénération des filtres de charbon actif en grain et une modulation du débit des filtres.

Le forage F3 est particulièrement influencé par la présence de nitrates, de solvants chlorés, de composés perfluorés provenant du Nord-Ouest du champ captant, le contraignant à ne plus être exploité.

Pour y remédier, et conformément aux études de 2015 préconisant la mise en p Nord-Ouest du champ captant, trois forages ont été créés au 1^{er} semestre 2024. Les pompages d'essais réalisés sur ces forages confirmant la capacité des forages à répondre aux débits attendus, les travaux de raccordement pour mise en service de cette barrière hydraulique sont programmés en 2025.

Le potentiel de production sur cette station qui ne souffre pas des variations de qualité d'eau (turbidité, pesticides, etc...) lors des fortes pluies ou de réduction de quantité lors des périodes de sécheresse, doit être préservé. Cette ressource productive constitue une pierre angulaire de la sécurisation de la production en eau de la Métropole.

Suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes

Poursuite du suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes pour les captages de Carville (Ressource N1), Les Ecameaux à Elbeuf (Ressource N2) et Quevillon (Ressource N3)

Orientation 2 : Prévenir et lutter contre les pollutions ponctuelles et accidentelles

- **DUP Darnétal (Ressource N3) : Arrêté de prorogation (en date du 2 juillet 2020) de l'arrêté d'utilité publique du captage de Darnétal (en date du 21 juillet 2015).**
 - Procédure d'acquisition du PPIs des biens communs situé à Préaux en cours
- **DUP Carville (révision) (Ressource N1) :**
 - Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mars 2023
 - Enquête publique du 13 au 28 mars 2023
 - Nouvelle DUP en date du 12 janvier 2024
- **DUP Fontaine sous Préaux (révision) (Ressource N1) :**
 - Nouvelle DUP en date du 7 juin 2023
 - Second semestre 2023 : Notification aux propriétaires de l'arrêté de DUP et inscription au service de la publicité foncière
 - Démarrage de l'étude d'identification des préjudices liées aux servitudes, en vue de leur indemnisation
- **DUP Moulineaux (révision) (Ressource N1) :**
 - Dépôt du dossier de consultation des services de l'État en mars 2023
 - Depuis cette date, en attente du retour des services de l'Etat sur la consultation interservices
- **DUP des Ecameaux à Elbeuf (ressource N2) et du Nouveau Monde à Orival (révision) (Ressource N1) :**
 - Avis des services : 7 juillet 2023 et 2 novembre 2023
 - Dépôt des dossiers d'enquêtes publiques mis à jour et complétés en 2024
- **DUP Maromme (Ressource N1) :**
 - Acquisition des dernières parcelles constitutives du Périmètre de protection immédiate (novembre 2024)
- **DUP Bardouville (révision) (Ressource N3) :**
 - Lancement d'une étude pour évaluer l'impact économique des prescriptions sur une exploitation agricole préalablement à l'enquête publique (2022)
 - Finalisation de l'étude en 2023
 - Dépôt du dossier d'enquête publique mis à jour et complété en 2024

Orientations 3 et 4 : Accompagner la transition agroécologique au droit des aires d'alimentation de captages (AAC) et maîtriser durablement l'usage des sols au droit des AAC par les outils fonciers

- **BAC de Carville (N1)**
 - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
 - Construction d'un programme d'actions agricoles (SBV CAR) en 2023.
- **BAC de Fontaine-sous-Préaux (N1)**

- Arrêtés préfectoraux du 5 novembre 2012 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) du 17 décembre 2013 fixant le programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2014/2017.
 - Arrêté préfectoral du 14 juin 2017 fixant le 2nd programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2017/2020.
 - Dans le cadre de la protection de l'Aire d'Alimentation du Captage des sources du Robec, le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR) porte une animation de proximité auprès des agriculteurs, des gestionnaires de voiries (DIRNO), des collectivités et des particuliers.
 - Les actions agricoles concernent principalement l'adaptation des systèmes de production, la réduction d'intrants et l'aménagement du paysage.
 - Expérimentation d'un dispositif de Paiements pour Service Environnementaux (PSE) pour le maintien et la remise en prairies sur l'AAC de Fontaine-sous-Préaux, porté par le SBV CAR et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie – démarrage dernier trimestre 2021.
 - Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SBV CAR/MRN).
 - Arrêté préfectoral approuvant le renouvellement du programme d'actions agricoles (3^{ème}) et édictant des mesures obligatoires (5 juin 2024).
- **BAC de Moulineaux (N1) et des Varras**
 - Arrêté inter-préfectoral (Seine-Maritime et Eure) le 19 août 2013 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).
 - Animation portée par le Syndicat des Eaux du Roumois et Plateau du Neubourg (SERPN) – convention entre la Métropole et le SERPN, cette dernière inclue les captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX, NOUVEAU MONDE et ECAMEAUX (MRN).
 - Programme d'action agricole : 2^{ème} programme d'action - 2018/2021 - durée 3 ans.
 - Arrêté inter préfectoral du 28 septembre 2023 définissant le 3^{ème} programme d'actions agricoles.
 - Traçages visant à préciser le karst d'introduction (2023-2024) (projet PRIAME – recherche et développement).
 - **BAC des Ecameaux (N2) à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival (N1)**
 - Convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et la MRN.
 - Construction d'un programme d'actions agricoles en 2022 - 2023 de lutte contre les transferts rapides.
 - **BAC de Bardouville (N3)**
 - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
 - **BAC de Jumièges (N3)**
 - Arrêté préfectoral du 20 décembre 2019 portant délimitation de la zone de protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges.
 - Arrêté préfectoral du 12 mai 2021 approuvant le programme d'actions à mettre en œuvre au droit de la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges (ZPAAC).
 - Démarche de maîtrise de l'usage des sols
 - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
 - **BAC de Quevillon (N3)**
 - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
 - Diagnostics agricoles et élaboration du programme d'actions en 2022-2023 (réalisation SBV CAR).
 - Acquisition de la parcelle B576 sur la commune de Quevillon, sise dans le périmètre de protection rapprochée

Orientations 5 : Anticiper et prévenir les éventuelles tensions quantitatives

Recherche en eau

Soucieuse de pouvoir continuer à fournir un service de qualité à ses abonnés et de satisfaire leurs besoins en eau potable à long terme ; face aux pressions qui croissent liées notamment aux inondations, aux pollutions industrielles anciennes, aux pollutions agricoles et à l'urbanisation, la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie a lancé en 2015 une étude préliminaire qui visait, dans un premier temps, à faire un recensement des ressources potentielles susceptibles a priori d'être encore disponibles avec toutes les qualités idéales au sein de son territoire ou dans son proche voisinage.

Cette étude préliminaire confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), présentée le 7 octobre 2015 en présence de l'AESN, avait pour objectif de viser un débit de l'ordre 50 000 m³/jour par site. À ce stade, sur un plan strictement hydrodynamique, en dehors de toutes considérations liées à la qualité des eaux et aux risques d'entraînement d'une pollution – (cf. rapport BRGM/RP-65139-FR).

Cette étude préliminaire avait alors permis de mettre en exergue environ 13 à 14 secteurs hors vallée de la Seine, susceptibles de pouvoir répondre partiellement aux attentes de la Métropole, et quatre zones dans la vallée du fleuve, avec un potentiel a priori suffisant pour pouvoir espérer atteindre l'objectif des 50 000 m³/jour par site. À ce stade, sur un plan strictement hydrodynamique, en dehors de toutes considérations liées à la qualité des eaux et aux risques d'entraînement d'une pollution – (cf. rapport BRGM/RP-65139-FR).

La quasi-totalité des sites présentent un certain nombre de risques, notamment liés à la présence de sources potentielles de pollution et de conduits karstiques, mais interfèrent aussi avec des enjeux économiques. Cette étude a proposé de retenir plus particulièrement six secteurs, dont trois dans la vallée de la Seine, pour mener des recherches plus approfondies. Ces six secteurs représentent en effet le meilleur compromis notamment entre le débit recherché, le risque existant a priori d'entraînement d'une pollution et l'état de sollicitation quantitatif de la ressource.

En partenariat avec le BRGM et l'Agence de l'Eau, une convention de recherche et de développement partagés visant à définir un champ captant d'une capacité de production complémentaire de l'ordre de 50 000 m³/jour a été signée en 2017.

L'objectif du programme est donc de pouvoir, en cas de besoin, disposer à terme (horizon 10-15 ans en considérant les autorisations et les travaux) d'une nouvelle ressource en eau sécurisée.

Les études historiques des activités industrielles, des stockages de polluants et des influences potentielles sont terminées. Les études géologiques sont également terminées et permettent de mieux connaître entre autres, les épaisseurs de craie, la position de la faille de Rouen, les influences et les zones de bonne productivité.

Les investigations géologiques et les essais de pompage permettant de déterminer les capacités de production et les qualités d'eau se sont terminés en juin 2022. L'interprétation des résultats a donné lieu à un COPIL qui s'est tenu le 6 mars 2023. Les résultats montrent une très bonne productivité des forages et une quantité importante disponible mais la qualité d'eau montre des influences sensibles par des polluants historiques tels que des composés perfluorés. Dans l'hypothèse d'une exploitation, un traitement relativement poussé serait nécessaire relativisant l'attractivité et le développement d'un nouveau champ captant distant des installations actuelles. Ces données seront prises en compte dans le schéma directeur, la stratégie de production et le plan gestion de la sécurité sanitaire de l'eau qui sera développé au cours des années 2025 à 2028.

Constitution d'un modèle mathématique de l'hydro-système Seine-craie-alluvions sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec

Pour faire face aux différentes pressions quantitatives et qualitatives qui s'exercent sur les ressources du territoire de la Métropole Rouen Normandie, un comité de pilotage s'est constitué avec l'Agence de l'Eau, les services de l'État, le BRGM, le syndicat mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec et la Métropole.

Ce groupe a décidé de créer un partenariat de recherche et de développement partagé afin de mieux appréhender les flux d'eaux souterraines, nappes, hydro-système de la craie et les relations avec les rivières.

Ainsi, parallèlement à la recherche d'une capacité de production d'eau complémentaire de qualité, une modélisation hydro-géotechnique de l'ensemble des captages de la Métropole et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec est engagée.

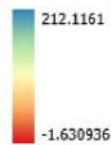
Cet outil prédictif et d'amélioration des connaissances du patrimoine hydrogéologique, permettra d'une part, de mieux cerner les ressources potentielles de qualité et d'autre part, d'aider à la protection des ressources existantes et la gestion éventuelle de crise.

Les caractérisations géologiques plus précises ont été réalisées. La géologie du secteur d'étude est connue de façon beaucoup plus précise. Les deux campagnes de mesures permettant le calage de la modélisation ont pu être réalisés en tenant compte des conditions de recharge de nappe.

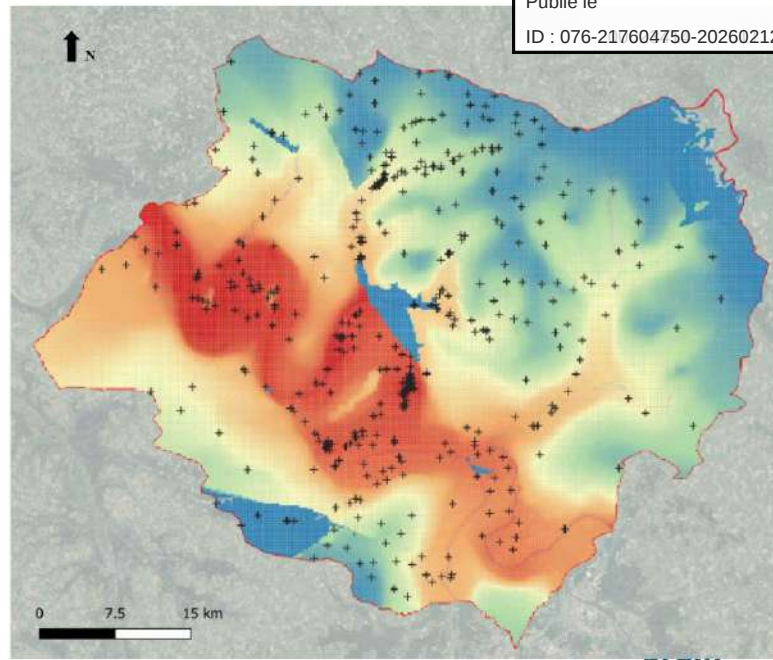
La création du modèle hydrogéologique et son calage ont été présentés en COPIL du 26/06/2024.

Résultat du calage en régime permanent (données de contrôle ponctuelles en 2018)

- 476 mesures piézométriques en octobre 2018
- Comparaison à la pézométrie du modèle MARTHE



BRGM — SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL — WWW.BRGM.FR



Fiabilisation des mesures de débits des sources captées

Face au changement climatique et ses répercussions sur la disponibilité de la ressource en eau, outre le modèle réalisé par le BRGM, il convient de poursuivre l'amélioration de la connaissance du territoire et notamment du débit des exutoires de la nappe de la craie. Il s'agit tout particulièrement de fiabiliser la mesure des débits des sources de Fontaine-sous-Préaux, Carville à Darnétal, Maromme, Moulineaux (exploitées à des fins d'alimentation en eau potable par la Métropole), ainsi que la source du Mont Duve (non exploitée) à Elbeuf.

Les instrumentations à mettre en place permettront d'assurer un suivi quantitatif de la disponibilité de la ressource et, par la suite, d'anticiper les étiages. Ce suivi sera complémentaire au suivi piézométriques d'ores-et-déjà déployé sur l'ensemble des forages de la Métropole.

Les mesures de débits des sources ainsi collectées apporteront par ailleurs des enseignements permettant de préciser le modèle hydrogéologique réalisé par le BRGM.

Des études hydrauliques visent à définir les équipements à mettre en place.

- **Carville (Ressource N1)**
 - Diagnostic initial : avril 2023.
 - Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : programmé en 2025
- **Fontaine-sous-Préaux (Ressource N1)**
 - Diagnostic initial : janvier 2023.
 - Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : programmé en 2025.
- **Maromme (Ressource N1)**
 - Diagnostic initial : programmé en 2025.

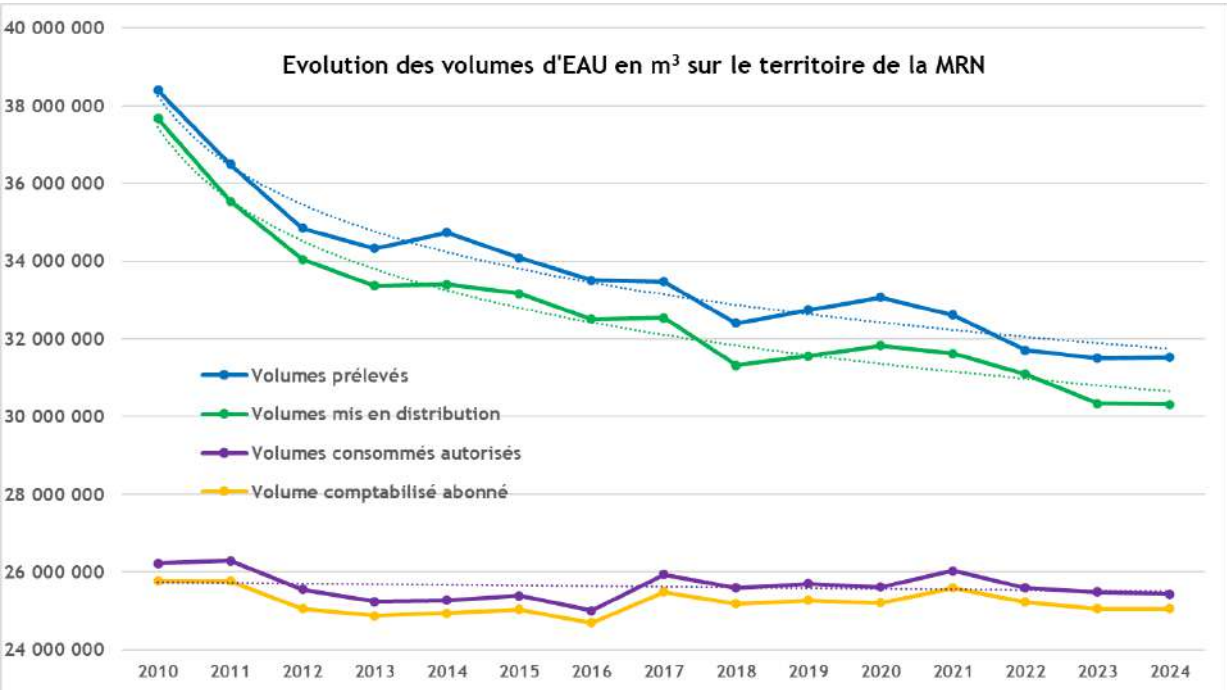
5 - Exploitation - Caractéristiques techniques

1 - Indicateurs techniques

Volumes en m³

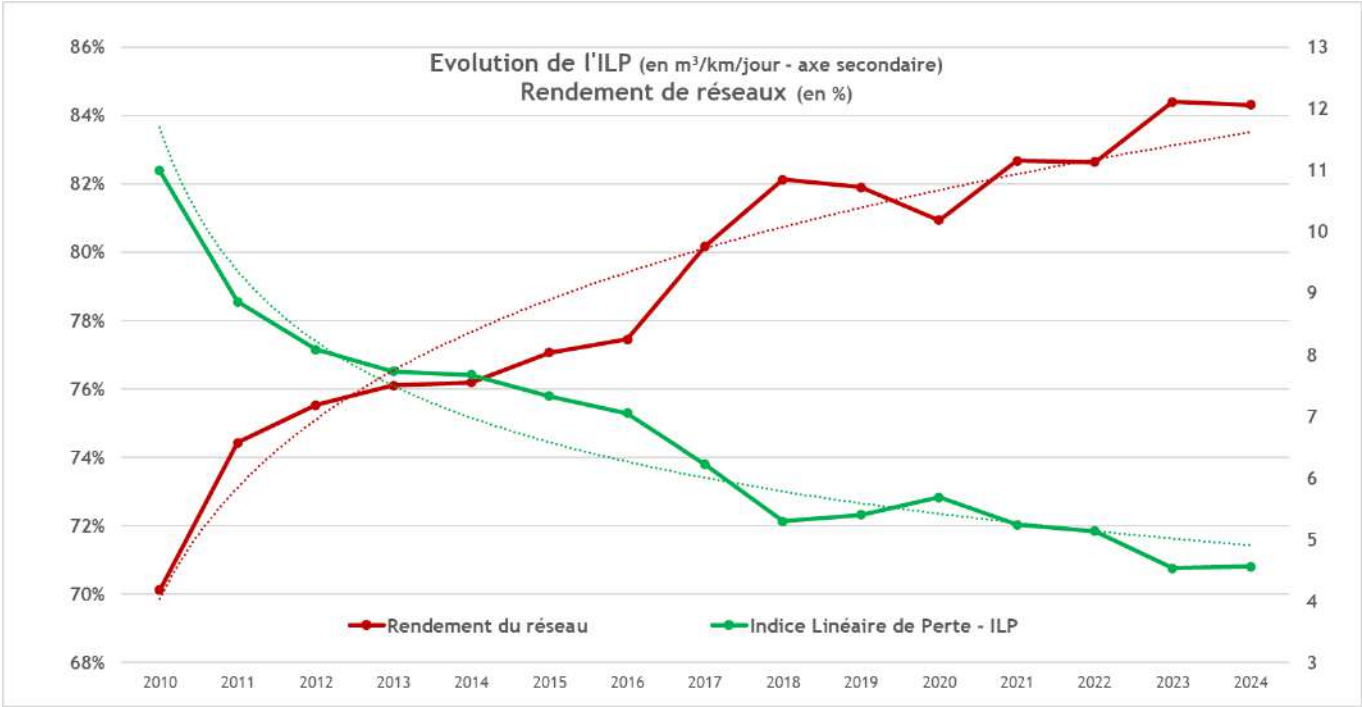
Les principaux indicateurs techniques concernant les volumes, prélevés, produits, mis en distribution et consommés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Services AEP de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1	N/an 2020
V1 Volumes prélevés	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	31 524 528	0,1%	-4,67%
V2 Volumes de service utilisés dans le processus de production	1 374 626	1 277 478	991 575	1 162 910	1 118 562	-3,8%	-18,63%
Volumes produits sur la Métropole Rouen Normandie : V3 = V1 - V2	31 693 065	31 340 408	30 719 340	30 340 961	30 405 966	0,2%	-4,06%
V4 Volumes importés en gros (1) (provenant des syndicats hors de la Métropole Rouen Normandie)	863 600	828 631	917 403	761 445	723 520	-5,0%	-16,22%
V5 Volumes exportés en gros (2) (Exports d'eau hors de la Métropole Rouen Normandie)	782 074	682 268	589 036	768 266	816 844	6,3%	4,45%
Volumes mis en distribution sur la Métropole Rouen Normandie : V6 = V3 + V4 - V5	31 774 591	31 486 771	31 047 707	30 334 140	30 312 642	-0,1%	-4,60%
V7 Volumes de service du réseau	153 637	185 454	201 267	256 616	215 526	-16,0%	40,28%
V8 Volumes comptabilisés	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	25 058 626	0,02%	-0,61%
V9 Volumes autorisés non comptés	249 553	248 259	157 404	174 306	156 663	-10,1%	-37,22%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9	25 614 347	26 027 289	25 593 070	25 483 744	25 430 815	-0,2%	-0,72%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	84,32%	-0,1%	4,00%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km	2 989	2 927	2 932	2 932	2 930	-0,1%	-1,98%
Indice Linéaire des volumes non comptés : en m³/km/jour ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	6,02	5,52	5,43	4,93	4,91	-0,4%	-18,33%
Indice Linéaire de pertes en réseau : en m³/km/jour ILP = (V6 - V10) / L / 365	5,65	5,11	5,10	4,53	4,56	0,7%	-19,15%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365	24,19	25,00	24,46	24,53	24,54	0,1%	1,44%
Nombre d'abonnés : N	200 550	206 378	208 145	210 219	211 028	0,4%	5,22%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L	67,09	70,51	70,98	71,69	72,02	0,5%	7,35%



Indicateurs de performances

Indicateurs Techniques des Services AEP de l'Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1	N/an 2020
Rendement du réseau AEP - P104.3	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	84,32%	-0,1%	4,0%
Indice Linéaire des Volumes non comptés : ILVnc (m³/km/jour) - P105.3	6,02	5,52	5,43	4,93	4,91	-0,4%	-18,3%
Indice Linéaire de Perte en Réseaux : ILP (m³/km/jour) - P106.3	5,65	5,11	5,10	4,53	4,56	0,7%	-19,2%
Indice Linéaire des volumes Consommés : ILC (m³/km/jour)	24,19	25,00	24,46	24,53	24,54	0,1%	1,4%



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau. Il s'établit pour l'année 2024 à **84,32%**

L'amélioration du rendement de réseau se confirme. Sur les **5 dernières années**, on observe un gain de **4.0%**, (soit 3,24 points).

Le Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012, relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, précise dans son article 2 : les modalités d'application de la majoration du taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

L'une des conditions d'application de cette majoration serait : « lorsque le rendement de réseau est inférieur à 85% ou lorsque cette valeur n'est pas atteinte au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation (...). Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant état de règle de répartition sont supérieurs à 2 millions de m³/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Ainsi pour l'Eau de la MRN, le rendement est de 84,32%, les volumes prélevés sont supérieurs à 2 millions de m³/an ; la somme « S » à prendre en compte est donc de :

$$S = 70 + 1/5 (ILC) = 70 + 4,895 = 74,895$$

Cette somme est inférieure au rendement de la MRN.

En parallèle l'amélioration observée sur l'**Indice Linéaire de Perte (ILP)** pour la **période 2020/2024** est de **19.2%**. Ce dernier s'établit pour l'année 2024 à **4,56 m³/km/jour**.

L'indice linéaire de perte (ILP) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement des réseaux qui vise à lutter contre les pertes, et d'autre

part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez l'abonné.

L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVnc) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraisons des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Il s'établit à **4,91 m³/km/jour**. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en amélioration de **- 18.3 %**.

L'indice linéaire de consommation (ILC) de **24,54 m³/km/jour**, est compris entre 10 et 30 m³/km/jour, à ce titre et conformément au référence de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le réseau peut être qualifié d'intermédiaire, ni urbain ILC >30, ni rural ILC <10. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en progression de **1.4%**.

Cette notion regroupe des réalités très différentes entre les différentes zones de desserte. La Métropole a donc été divisée en 5 secteurs suivant les secteurs techniques homogènes.

- Secteur Régie centre : Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Elbeuf-sur-Seine, Grand-Couronne, La-Londe, Grand-Quevilly, Le-Petit-Quevilly, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen.
- Secteur Régie périphérique : Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Boos, Franqueville-St-Pierre, La-Bouille, Le-Mesnil-Esnard, Moulineaux, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier, Cléon, Freneuse, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.
- Secteur Régie rural : Fontaine-sous-Préaux, Gouy, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Ymare.
- Secteur PSNO périphérique : Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Houppeville, Isneauville, Le-Houlme, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, et pour partie sur les communes de Saint-Martin-du-Vivier - hameaux du Mont Perreux - ZAC de la Ronce et Quincampoix - hameau de la Muette.
- Secteur PSNO rural : Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hautôt-sur-Seine, Hénouville, Jumièges, Le-Mesnil-sous-Jumièges, Le-Trait, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengueville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Val-de-la-Haye, Yainville et Yville-sur-Seine.

L'Agence de l'Eau définit des critères d'appréciation des ILP, pour donner suite à la qualification des réseaux (rural, intermédiaire et urbain) en fonction de l'indice linéaire de consommation.

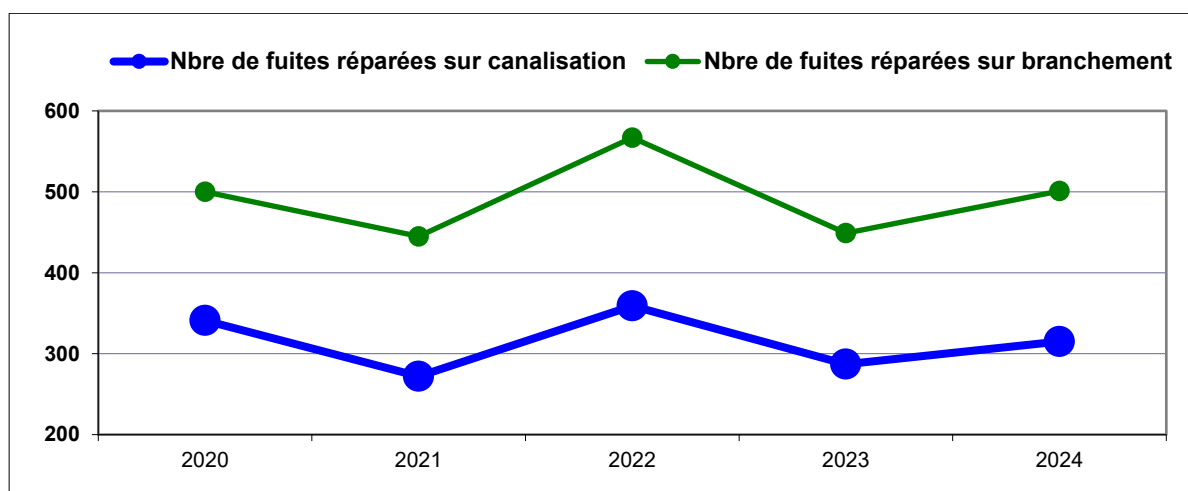
Type de réseaux (indices exprimés en m³/km/jour)			
ILC	<10	de 10 à 30	>30
Type de réseaux	Rural	Intermédiaire	Urbain
Bon si ILP	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable si ILP	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre si ILP	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais si ILP	> 4	> 8	> 15

Détail des résultats obtenus en 2024 pour ces 5 zones de distribution :

Zone de desserte	ILC (2024)	Classement	ILP (2024)	Appréciation
Régie centre	31,71	Urbain	6,55	Bon
Régie périphérique	16,87	Intermédiaire	2,10	Bon
Régie rurale	8,57	Rural	1,56	Acceptable
PSNO périphérique	32,52	Urbain	3,94	Bon
PSNO rurale	9,31	Rural	2,18	Acceptable

Fuites

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre de fuites réparées sur branchement	500	445	567	449	501
Nbre de fuites réparées sur canalisation	341	272	359	287	315
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	870	927	974	817	825
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 711	1 644	1 900	1 553	1 641



L'indice linéaire de réparation (ILR) permet de caractériser l'état général du réseau, de même pour l'indice de réparation des branchements. L'évolution de ces indices (à périmètre constant) reflète les tendances observées sur le nombre de fuites.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire de canalisation en km	2 989	2 927	2 932	2 932	2 930
Nbre de fuites réparées sur canalisation	341	272	359	287	315
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,11	0,09	0,12	0,10	0,11

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de branchements	131 741	132 203	132 627	133 013	133 305
Nbre de fuites réparées sur branchement	500	445	567	449	501
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,38	0,34	0,43	0,34	0,38

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

❖ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indicateur de performance P151.1

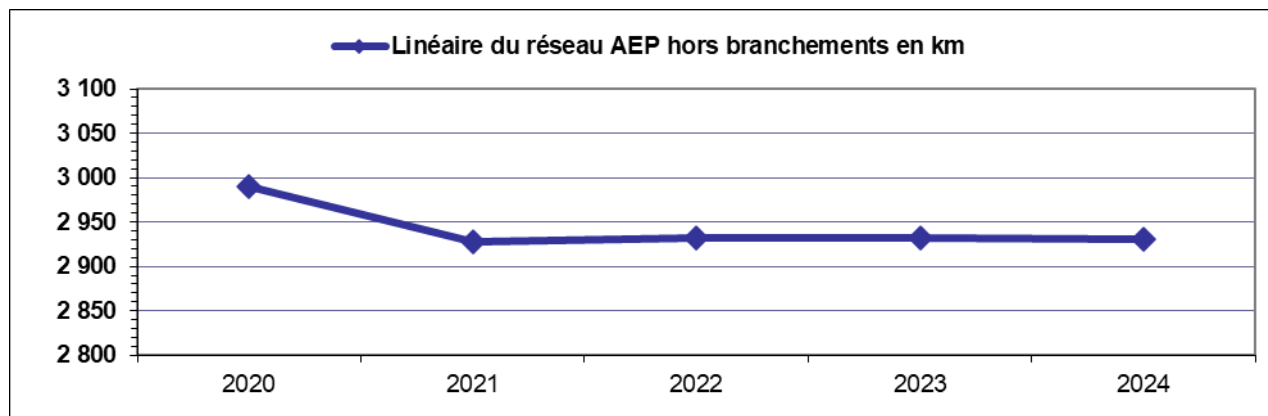
La consolidation de cet indicateur sur le périmètre de la MRN en 2024 est de 2,73 pour 1000 abonnés.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : T = Ni / Nbre milliers d'abonnés	1,28	1,20	2,10	2,10	2,73

2 - Patrimoine

Réseau

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N/an 2020
Linéaire du réseau AEP hors branchements en km	2 989	2 927	2 932	2 932	2 930	-0,1%	-2,0%



En 2021, on observe une baisse de 62 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, (depuis 2021), des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

❖ Taux moyen de renouvellement de réseau, indicateur de performance P107.2

Il est calculé sur la moyenne du linéaire de réseau renouvelé sur les 5 dernières années, il s'élève à **0,83%**.

Le renouvellement annuel de réseau est passé, en 5 ans, de 0,83% à 0,99%.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N/an 2020
Linéaire de réseau AEP renouvelé en km	24,706	17,332	16,297	34,385	28,956	-15,8%	17,2%
Taux de renouvellement annuel du linéaire de réseau	0,83%	0,59%	0,56%	1,17%	0,99%	-15,7%	19,6%
Taux moyen de renouvellement du linéaire sur 5 ans - P107.2	0,84%	0,82%	0,77%	0,81%	0,83%	1,9%	-1,16%

Dans le cadre du budget investissement canalisation, un effort est fait afin de rationaliser le réseau (suppression des canalisations en doublon, simplification des maillages...), sur l'année 2024, cet effort a porté sur 2,3 kms, il participe à la pérennisation du réseau et à la diminution de l'âge moyen de ce dernier.

La programmation du renouvellement d'une canalisation est priorisée en fonction de sa vétusté (âge, matériaux, analyse de la fréquence et nombre de fuites), des besoins nouveaux (urbanisation, renforcement) mais également en fonction des travaux de voirie engagés par les communes ou les autres concessionnaires.

❖ Renouvellement de réseau lié au CVM

Dans le contexte de l'identification des canalisations susceptibles de relarguer du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) cf. chapitre 5.2., la Métropole engage des actions de renouvellement préventives et curatives.

Ces travaux de renouvellement des canalisations « CVM », sont priorisés en fonctions des impacts sanitaires, environnementaux (purgés) et opportunité programme de voirie.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire canalisations PVC renouvelé en km	6,856	3,695	4,589	6,300	9,955
% de linéaire PVC renouvelé / linéaire renouvelé total	27,8%	21,3%	28,2%	18,3%	34,4%
Nombre d'opérations	15	15	11	12	14

❖ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP, i

Cet indice est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, il annule le précédent indice défini dans l'annexe I de l'arrêté du 2 mai 2007.

Sa valeur est comprise entre 0 à 120 suivant l'existence de : plans (10 points), procédure de mise à jour (5 points), la connaissance des diamètres, nature et âges (30 points).

Dès qu'un minimum de 40 points est obtenu, les points supplémentaires peuvent être acquis en fonction de la localisation des équipements annexes, d'un inventaire des équipements électromécaniques, la localisation des branchements, une synthèse de la recherche et réparation de fuites, la localisation des autres interventions (purges...), programme pluriannuel de renouvellement de canalisation, et une modélisation du réseau (75 points).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable de la MRN, résulte de la consolidation des indices des différents services au prorata du linéaire de réseau et s'élève à **111,9**.

Branchements

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N/an 2020
Nombre TOTAL de branchements	131 741	132 203	132 627	133 013	133 305	0,22%	1,19%
Nombre de branchements Neufs	564	503	475	469	387	-17,48%	-31,38%
Nombre de branchements Supprimés	87	41	51	83	95	14,46%	9,20%
dont branchement plomb supprimés	20	2	3	10	10	0,00%	-50,00%
Nombre de branchements Renouvelés	1 108	1 014	656	607	727	19,77%	-34,39%
dont branchement plomb renouvelés	255	181	107	133	183	37,59%	-28,24%
Solde branchement plomb estimé*	625	442	332	228	72	-68,42%	-88,48%
Pourcentage branchement plomb	0,47%	0,33%	0,25%	0,17%	0,05%		

* A fin 2024 le solde de branchement plomb est estimé à 72 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

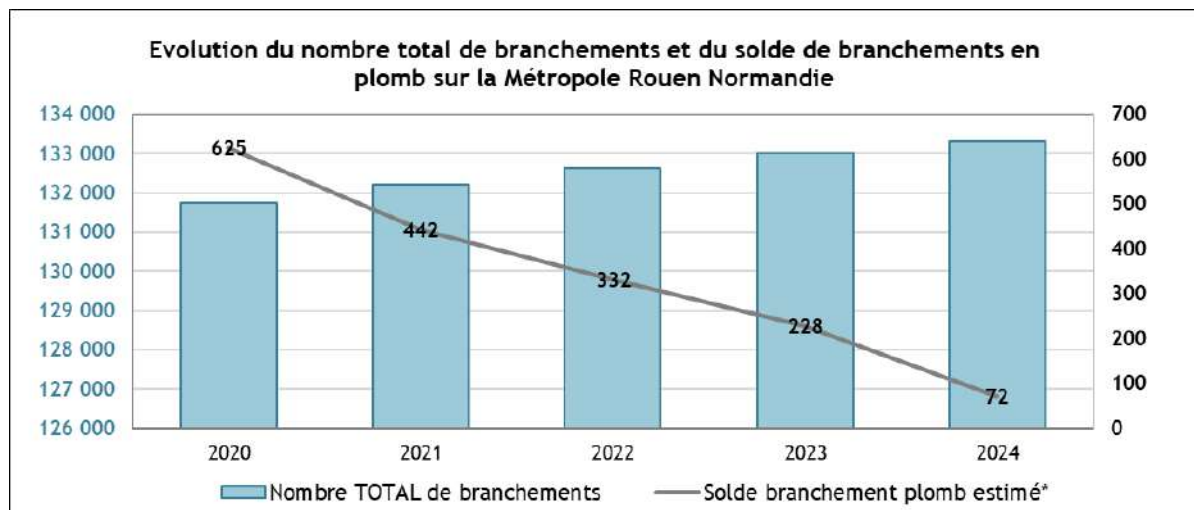
En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés au cours de l'année N.

À fin 2024, le nombre de branchements est de 133 305 unités.

Le nombre de branchements neufs réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux (hors lotissements privés) est de 387 unités, en parallèle 95 branchements ont été supprimés dont 10 branchements plomb.

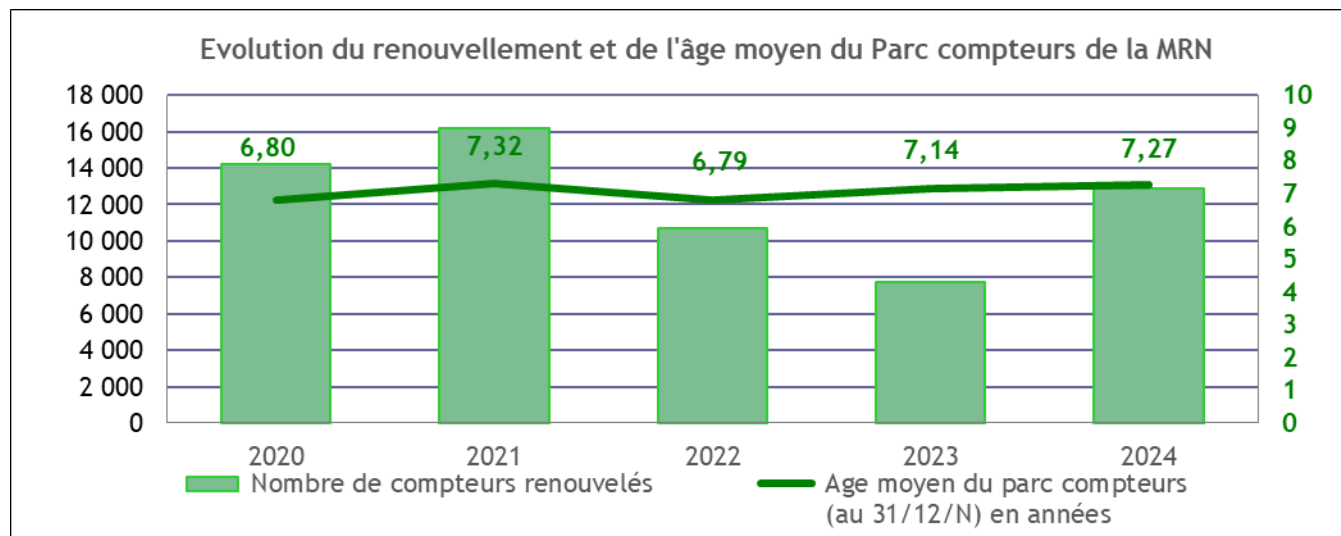
Le nombre de branchements renouvelés en 2024 est de 727, dont 183 en plomb.



Compteurs

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N /N-1	N /an 2020
Nombre TOTAL de compteurs	206 644	208 682	212 001	214 779	216 128	0,63%	4,59%
Nombre de compteurs renouvelés	14 188	16 162	10 670	7 748	12 840	65,72%	-9,50%
Taux de renouvellement	6,87%	7,74%	5,03%	3,61%	5,94%	64,69%	-13,47%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,80	7,32	6,79	7,14	7,27	5,23%	

Le nombre de compteurs est en augmentation. Il correspond d'une part aux nouveaux branchements, et d'autre part à l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs (compteurs divisionnaires).



L'accélération du nombre de compteurs renouvelés sur 2019-2021, est le résultat de la volonté de passage de relevé d'index visuel à des relevés par radio. Dans ce contexte un marché spécifique de renouvellement compteurs équipés tête radio a été passé sur le périmètre de la Régie (2019-2022).

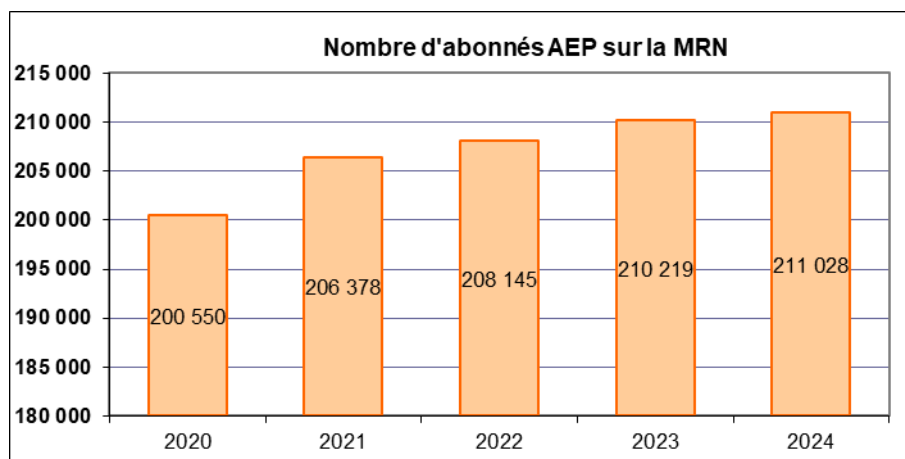
Le nombre global de compteurs équipés radio en 2024 est de 206 393 unités, la couverture est de 95,5% du parc.

Cette technologie radio permet de s'affranchir de la présence de l'utilisateur lors du relevé d'index.

6 - Gestion clientèle abonnés

1 - Abonnés

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N / an 2020
Nombre d'Abonnés Domestiques	200 387	206 163	207 939	209 992	210 799	0,4%	
Nombre d'Abonnés Non Domestiques	163	215	206	227	229	0,9%	
Nombre TOTAL d'abonnés AEP	200 550	206 378	208 145	210 219	211 028	0,4%	5,2%



On observe une augmentation de 0,4% du nombre d'abonnés en 2024, la tendance observée sur les 5 dernières années est une hausse de 5,2%.

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Les abonnés non domestiques, sont donc les abonnés pour lesquels l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service, ne recouvre pas la redevance due au titre de la pollution domestique.

Le nombre moyen d'habitant par abonné domestique est de 2,40.

2 - Volumes consommés

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N / an 2020
TOTAL des volumes consommés en m ³	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	25 075 636	0,1%	-0,5%

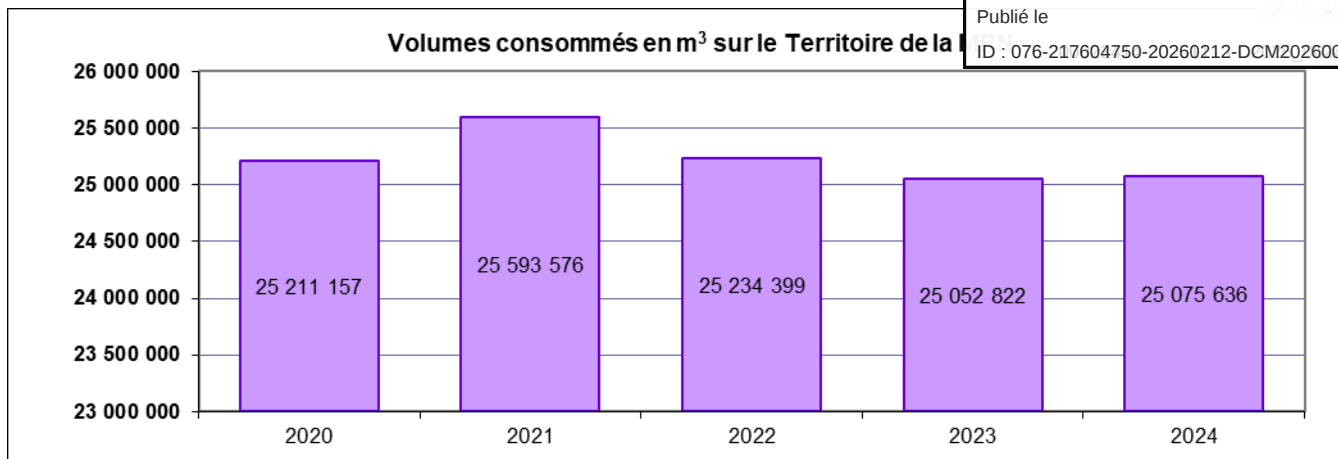
95,4% des volumes consommés sont qualifiés de domestiques contre 4,6% de non domestiques (cf. définition domestique-non domestique ci-dessus).

La consommation domestique moyenne par abonné est de 114,1 m³/an.

Métropole Rouen Normandie	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N / an 2020
Consommation moyenne par abonné domestique - (en m ³ /an)	119,9	118,5	116,2	115,0	114,1	-0,8%	-4,9%

La consommation globale par habitant est de 135,7 litres/jour (base 365 jours).

Métropole Rouen Normandie	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1	N / an 2020
Consommation globale moyenne rapporté à l'habitant (en litre/jour)	138,2	139,8	137,2	136,1	135,7	-0,3%	-1,8%



3 - Indicateurs de performances

❖ Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, indicateur de performance P152.1

L'ensemble des services de la MRN, ont un délai d'ouverture de 48h00.

Ce délai s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants et fonctionnels. Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté. Ce point explique un taux de **100%**.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'interventions pour ouverture	9 261	12 058	10 976	10 591	10 146	-4,2%
Nombre d'interventions n'ayant pas respecté le délai d'ouverture	0	0	0	0	0	
Taux de respect du délai d'ouverture P152.1	100%	100%	100%	100%	100%	

❖ Taux de réclamations, indicateur de performance P155.1

Cet indicateur comptabilise les réclamations écrites (courrier, mail, fax...) correspondant à des écarts ou non conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'application du règlement de service.

Ces réclamations peuvent porter notamment sur la qualité de l'eau, la qualité du service, la facturation à l'exception du niveau de prix.

Territoire Eau de la MRN	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre de réclamations écrites	211	197	1 006	905	1 037	14,6%
Taux de réclamations pour 1000 abonnés P155.1	1,05	0,95	4,83	4,31	4,91	

Le taux de réclamations consolidé à l'échelle de la MRN en 2023 est de **4.91 pour 1000 abonnés**.

La forte augmentation observée entre 2021 et 2022, est consécutive, à la prise en compte dans les réclamations du « motifs divers »

❖ Taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente, indicateur de performance P154.0

Cet indicateur mesure le montant des impayés TTC au titre de l'année N-1 comptabilisé au 31/12 de l'année N, divisé par le chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12 de l'année N.

Cet indicateur doit prendre en compte uniquement les parts liées à la facture EAU POTABLE (hors assainissement), il s'agit donc :

- ✓ Part EAU exploitant (opérateur éventuel)
- ✓ Part EAU de la collectivité – part investissement
- ✓ Redevance prélèvement Agence de l'Eau
- ✓ Redevance pollution Agence de l'Eau (comptabilisée sur le chapitre EAU de la facture)
- ✓ Taxe Voies Navigables de France
- ✓ TVA

A noter que le taux d'impayés est commun aux secteurs Régie Rouen-Elbeuf et PS Nord-Ouest 2021.

Pour la MRN le taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente est de **3.89 %**

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'impayés de l'année - P154.0	3,26%	4,11%	4,32%	4,28%	3,79%	4,26%	3,89%

❖ Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité, indicateur de performance P109.0

Ce montant comptabilise les abandons de créances à caractère social : votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux liés au fond de solidarité logement) ; ainsi que les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (fond de solidarité logement).

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Départemental de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2024 s'élèvent à 105 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Départemental de Seine-Maritime.

La règle de calcul est : montant en euros hors taxes / volumes facturés, soit **0,0043 €/m³**.

Métropole Rouen Normandie	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux du montant des abandons de créances - P109.0	0,0046	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043	0,0043

Remises pour fuite

Territoire Eau de la MRN				
Remises pour fuites instruites dans le cadre du règlement de service	Part EAU		Part ASSAINISSEMENT	
	Volumes	Montant HT	Volumes	Montant HT
TOTAL Remises pour Fuites Année 2020	105 512	166 915,30 €	128 153	169 704,32 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2021	95 873	183 582,17 €	133 383	184 468,27 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2022	182 833	305 650,00 €	282 914	371 919,81 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2023	538 115	669 872,56 €	949 916	971 279,80 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2024	422 145	522 022,98 €	749 922	802 247,24 €

La forte augmentation observée en 2023, est consécutive, à la modification du mode de calcul par rapport aux années précédentes.

❖ **Synthèse des indicateurs de performance de l'observatoire des services de l'eau Régie**

	Code indicateur		2020	2021	2022	2023	2024	unités	moyenne nationale 2022	moyenne nationale 2023
Abonnés	D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	499 912	501 417	503 753	504 375	507 728	habitants		66 392 116
	D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,64	3,71	3,79	3,89	4,06	€/m3	2,21	2,32
	P155.1	Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	1,05	0,95	4,83	4,31	4,91	U/1000 abonnés	2,9	3,47
	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	100	100	100	%		98,2
	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1,28	1,2	2,1	2,1	2,7	U/1000 abonnés	2,6	2,75
Réseau	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	5,65	5,11	5,14	4,53	4,56	m3/km/jour	3,7	3,2
	P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,08	83,03	82,76	84,41	84,32	%	81,3	83,4
	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	6,02	5,52	5,43	4,93	4,91	m3/km/jour	3,3	3,6
	P107.2	Taux de renouvellement moyen annuel des réseaux d'eau potable (calculé sur les 5 dernières années)	0,84	0,82	0,77	0,81	0,83	% du linéaire total de réseau hors branchement	0,65	0,67
	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110,7	111,2	111,3	111,7	111,9	points sur 120 maxi	103	101
Qualité d'eau	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100	100	99,76	100	%	96,5	96,5
	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	96,87	98,92	99,64	95,67	91,65	%	96,8	96,5
	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60,09	60,11	60,1	60,10	60,06	%	77	76,8
Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,17	2,14	2,15	1,56	1,91	années	3	3,1
	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	4,32	4,28	3,79	4,26	3,89	%	1,9	2,58
	P109.0	Montant des actions de solidarité (abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité)	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043	0,0043	€/m3	0,007	0,006

7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire 2024

Investissements Travaux	2020	2021	2022	2023	2024
Montant global engagé en € HT	13 980 603,31	16 592 245,97	15 168 663,59	20 298 309,49	23 279 203,82

La donnée – année N - sera consolidée lors du RPQS N+1

S'agissant d'engagements financiers en termes d'investissement, certains travaux peuvent être achevés sur 2025

Travaux sur le réseau

Commune	Rue	Tronçon	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouvelé	Linéaire rationalisé	Linéaire étendu	Bchrs repris	Bchrs renouvelés
Amfreville-la-Mi-Voie	Gérard Philipe (rue)	rue de l'école	Renouvellement et renforcement	60	0	115	0	0
Anneville-Ambourville	Bourg Achard (route de)	Chêne Benard - Vanne fermée vers Yville	Renouvellement et renforcement	1400	0	0	0	26
Anneville-Ambourville	Bourg Achard (route de)	Giratoire accès Karting	Renouvellement et dévoiement	190	0	0	0	3
Berville-sur-Seine	Fontaine (passage de la)	Hameau - Bout de réseau (Seine)	Renouvellement	775	0	0	0	9
Bihorel	Beaunay (rue de)	Canadiens - Etancourt	Renouvellement	260	0	0	23	2
Bois-Guillaume	Bellevue (rue)	-	Renouvellement	340	0	0	36	0
Bonsecours	Bois Bagnères (rue du), Pierre Corneille (rue) et Gustave Flaubert (rue)	-	Renouvellement	305	0	0	0	0
Boos	Chesnaie (rue de la), Colombier (rue du) et Paris (route de)	-	Renouvellement et renforcement	660	0	0	0	0
Canteleu	Corniche (chemin de la) et Croisset (côte de)	-	Renouvellement et dévoiement	150	20	0	0	0
Canteleu	Industrie (rue de l')	Valette - Ferry	Renouvellement	160	0	0	0	4
Caudebec-lès-Elbeuf	Corblin (rue)	Jeanne d'Arc - République	Renouvellement	250	0	0	0	0
Caudebec-lès-Elbeuf	Petit Cours (rue du)	Dautresme - Gosselin	Renouvellement	300	0	0	0	0
Cléon	Eglise (rue de l') et Résistance (rue de la)	-	Renouvellement	740	0	0	21	0
Déville-lès-Rouen	Industrie (impasse de l')	-	Rationalisation	0	10	0	1	0
Déville-lès-Rouen	Mont aux Malades (cote du)	Haut de la rue	Rationalisation	0	60	0	5	0
Duclair	19 mars 1962 (rue du)	-	Renouvellement et renforcement	296	0	0	0	4
Duclair	Clémenceau (rue)	-	Renouvellement et renforcement	160	0	0	12	0
Elbeuf	Auguste Houzeau (rue)	-	Renouvellement	310	0	0	4	0
Elbeuf	Dévé (rue)	Neubourg - rue du Sud	Renouvellement	140	0	0	1	3
Elbeuf	Gare (rue de la)	Gare - Bosquet Chandelier	Renouvellement	100	0	0	9	1
Elbeuf	Marché (rue du)	Poulain - Charles	Renouvellement	55	0	0	8	1
Elbeuf	Sevaistre Aîné (rue)	-	Renouvellement	70	0	0	1	9
Franqueville-Saint-Pierre	Canadiens (rue des)	Maréchal Leclerc - Valets	Rationalisation	0	200	0	0	0
Franqueville-Saint-Pierre	Maréchal Leclerc (rue du) et Gabriel Crochet (rue)	Paris - Pierre Curie	Renouvellement et renforcement	825	0	0	0	0
Franqueville-Saint-Pierre	Paris (route de)	RD 138 - Belbeuf	Renouvellement	480	0	0	0	16
Freneuse	Pont de l'Arche (route de)	Côte aux Blancs - Bouchor	Renouvellement et renforcement	130	0	0	0	0
Grand-Couronne	Industrie (rue de l')	-	Renouvellement	610	0	0	18	13
Hautot-sur-Seine	Ancien Vignoble (rue de l')	-	Renouvellement	630	85	160	12	0
Hénouville	Cabotterie (chaussée de la)	Le Marais - Base nautique	Renouvellement et renforcement	1040	0	0	0	0
Hénouville	Cabotterie (chaussée de la)	Base nautique - Ile Saint Georges	Renouvellement et renforcement	885	0	0	0	0
Hénouville	Duclair (route de)	Cabotterie - 1ere maison hameau du château	Renouvellement	1430	0	0	0	0
Hénouville	Saint Martin (route de)	Carrefour Pré des Jonquilles	Rationalisation	0	310	0	0	4
Isneauville	Trèfle (rue du)	-	Dévoiement	30	0	0	2	0
Jumièges	Piège (sente du)	-	Extension	0	0	155	0	5
La Bouille	Moulineaux (route de) et Canadiens (rue des)	Saule - Cote Bourgtheroulde	Renouvellement et renforcement	295	0	0	4	1
Le Grand-Quevilly	Avenir (rue de l')	-	Renouvellement et renforcement	180	0	0	7	13
Le Grand-Quevilly	Bois Cany (rue du)	-	Renouvellement et renforcement	185	0	0	11	10
Le Grand-Quevilly	Jeanne d'Arc (rue)	-	Renouvellement	180	0	0	14	15
Le Houlme	Général de Gaulle (rue du)	Audière - Gare	Renouvellement et renforcement	90	0	0	0	2
Le Petit-Quevilly	Canadiens (avenue des)	Bruyères - Jardin des Plantes	Renouvellement	1475	560	0	0	0
Le Petit-Quevilly	Charles Legac (rue)	-	Renouvellement et renforcement	255	0	0	5	22
Le Trait	Candeux (chemin des)	Briand - Boquet	Renouvellement	85	0	0	0	0

Commune	Rue	Tronçon	Nature - Objet des travaux	Coût réel	Coût réel	Coût réel	Budget réel	Budget réel
Malaunay	Cressonnière (impasse de la)	-	Renouvellement	280	75	0	2	2
Maromme	8 Mai (rue du)	Pelissiers - Belges	Renouvellement et rationalisation	465	465	0	22	4
Mont-Saint-Aignan	Mont aux Malades (avenue du)	2 Bois - Tronquets	Renouvellement	540	0	0	2	3
Notre-Dame-de-Bondeville	Charles de Gaulle (rue)	-	Renouvellement, rationalisation et extension	205	45	175	0	0
Oissel	Jean-Baptiste Pigerre (rue)	-	Renouvellement	115	0	0	0	17
Oissel	Jean-Jacques Rousseau (rue)	Foch - Déhais - Drouet	Renouvellement	425	0	0	0	0
Rouen	Albert Glatigny (rue)	-	Rationalisation	0	90	0	2	0
Rouen	Champs des Oiseaux (rue du)	Pimont - Verte	Renouvellement	250	0	0	14	2
Rouen	Chasse (rue de la)	Station pompage-Repainville	Renouvellement	260	0	0	11	0
Rouen	Clémenceau (cours)	Joffre - Saint Sever	Renouvellement	300	0	0	0	5
Rouen	Clémenceau (cours)	Saint Sever - Carnot	Renouvellement	260	0	0	0	0
Rouen	Clémenceau (cours)	Bretagne - St Sever	Renouvellement	185	0	0	0	0
Rouen	Contrat Social (rue du)	Belges - Lecat	Renouvellement	275	0	0	18	5
Rouen	Emendreville (rue)	Desseaux - SNCF	Renouvellement	100	0	0	2	4
Rouen	Faulx (rue des)	Carrefour République	Renouvellement	0	0	0	0	0
Rouen	Georges Metayer (avenue) et Saint Hilaire (rampes)	-	Renouvellement et rationalisation					
Rouen	Henri Rivière (rue)	-	Renouvellement et renforcement	495	0	0	0	0
Rouen	Jean Moulin (quai)	Tête sud Pont Corneille	Extension	0	0	20	0	0
Rouen	Jean Moulin (quai)	Tête sud Pont Corneille	Renouvellement	20	0	0	0	0
Rouen	Jouvenet (rue)	Ernemont - Bihorel	Renouvellement	130	55	0	0	0
Rouen	Micheline Ostermeyer (rue)	Section entre Parking Mont Riboudet et Kindarena	Extension	0	0	120	0	0
Rouen	Orléans (boulevard d')	-	Renouvellement	695	0	0	0	0
Rouen	Orléans (boulevard d')	-	Renouvellement	250	0	0	0	0
Rouen	Orléans (boulevard d')	-	Renouvellement	965	0	0	0	0
Rouen	Pierre Curie (rue) et Lieutenant de Vaisseau Widmer (rue du)	-	Renouvellement et rationalisation	270	225	0	28	0
Rouen	Quai haut de Paris	Corneille - Gambetta	Renouvellement	320	0	0	0	0
Rouen	Quai haut de Paris	Corneille - Gambetta	Renouvellement	320	0	0	0	0
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Orvason (impasse de l')	-	Renouvellement	115	0	0	0	2
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Poissonnerie (rue de la)	-	Renouvellement et dévoiement	200	0	0	0	0
Saint-Jacques-sur-Darnétal	Canadiens (rue des)	Gournay - Entrée salle polyvalente	Renouvellement et dévoiement	575	0	0	0	25
Saint-Jacques-sur-Darnétal	Chapelle (rue de la)	-	Renouvellement	550	0	0	0	0
Saint-Martin-de-Boscherville	Saint Georges (île)	Ile - Passage	Renouvellement et renforcement	1065	0	0	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Vallée (route de la)	SMV - Darnétal	Renouvellement et renforcement	745	0	0	1	6
Saint-Martin-du-Vivier	Vallée (route de la)	SMV - Darnétal	Extension	0	0	355	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Vieux Moulin (chemin du)	-	Renouvellement	475	0	0	0	9
Saint-Paër	Le Bas Aulnay (1028)	-	Renouvellement et extension	470	0	330	0	0
Saint-Pierre-de-Manneville	Eglise (place de l')	-	Renouvellement	110	0	0	1	1
Saint-Pierre-de-Varengeville	Ecoles (rue des)	Impasse	Renouvellement et rationalisation	50	100	0	0	2
Sotteville-lès-Rouen	Jean-Hyacinthe Vincent (rue)	-	Renouvellement	180	0	0	4	5
Yainville	Havre (route du)	D20 - Petit Marais	Renforcement	120	0	0	0	0
Yville-sur-Seine	Sablons (route des)	1451 route des Sablons - rue du Village	Renouvellement	1650	0	0	0	34

Présentation par service

1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf

1 - Présentation du service

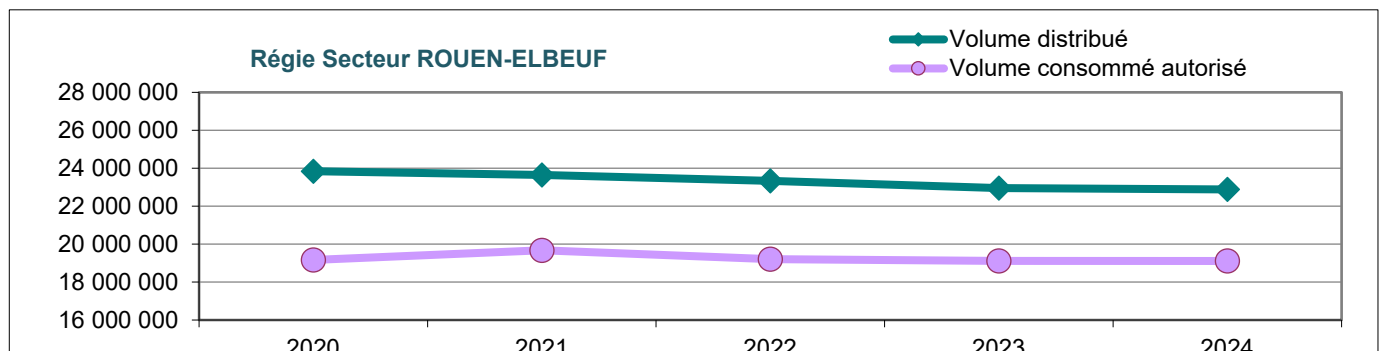
Depuis le 1^{er} janvier 2015, le service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 40 communes suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| ○ Amfreville-la-Mivoie | ○ Montmain |
| ○ Belbeuf | ○ Moulineaux |
| ○ Bonsecours | ○ Oissel |
| ○ Boos | ○ Orival |
| ○ Caudebec-lès-Elbeuf | ○ Petit-Couronne |
| ○ Cléon | ○ Quèvreuille-la-Poterie |
| ○ Darnétal | ○ Roncherolles-sur-le-Vivier |
| ○ Elbeuf-sur-Seine | ○ Rouen |
| ○ Fontaine-sous-Préaux | ○ Saint-Aubin-Celloville |
| ○ Franqueville-Saint-Pierre | ○ Saint-Aubin-Épinay |
| ○ Freneuse | ○ Saint-Aubin-lès-Elbeuf |
| ○ Gouy | ○ Saint-Etienne-du-Rouvray |
| ○ Grand-Couronne | ○ Saint-Jacques-sur-Darnétal |
| ○ La Bouille | ○ Saint-Léger-du-Bourg-Denis |
| ○ La Londe | ○ Saint-Martin-du-Vivier |
| ○ La Neuville-Chant-d'Oisel | ○ Saint-Pierre-lès-Elbeuf |
| ○ Le Grand-Quevilly | ○ Sotteville-lès-Rouen |
| ○ Le Mesnil-Esnard | ○ Sotteville-sous-le-Val |
| ○ Le Petit-Quevilly | ○ Tourville-la-Rivière |
| ○ Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen | ○ Ymare |

Ce service distribue 75,4% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 373 084 habitants (selon recensement INSEE population totale 2022) soit 73,7% de la population.

2 - Indicateurs techniques

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Darnétal - Carville	940 126	1 001 290	922 072	906 970	940 061	3,6%
	Darnétal (Village)	557 220	457 470	483 460	525 740	504 112	-4,1%
	Douville - Grande Aulnaie	683 957	632 340	541 170	609 160	615 533	1,0%
	Fontaine sous Préaux - Jatte	5 301 453	4 642 340	5 194 710	5 348 610	5 008 152	-6,4%
	Fontaine sous Préaux (Village)	31 246	25 190	26 570	21 940	0	-100,0%
	Moulineaux	4 584 538	4 491 510	4 488 390	4 619 880	4 412 820	-4,5%
	Oissel - Catelier	255 087	261 370	244 040	249 830	266 148	6,5%
	Oissel - Perreuse	427 030	465 520	445 430	427 790	438 654	2,5%
	Radepont - Château	163 521	124 900	129 750	132 530	165 939	25,2%
	Radepont - Petite Aulnaie	155 878	181 240	160 230	162 320	122 330	-24,6%
	St Aubin Epinay - Longues Raies	71 731	68 500	77 200	49 560	95 785	93,3%
	St Aubin Epinay - Ruits Bas Service	114 399	94 649	125 460	49 380	68 596	38,9%
	St Jacques sur D. - Forage Haut Service	216 029	199 210	220 000	209 130	209 126	0,0%
	St Léger du BD - Vieux Château	7 536	153 550	189 340	198 290	181 344	-8,5%
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle	7 845 827	7 938 340	7 337 280	6 882 160	7 156 916	4,0%
	Elbeuf - Station du Mont-Duve 'Les Ecameaux'	40 435	36 190	67 080	82 910	22 895	-72,4%
	Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	1 576 465	1 547 310	1 596 830	1 617 320	1 737 008	7,4%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	793 349	811 660	615 900	546 330	627 016	14,8%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	289 678	263 360	260 340	254 680	270 140	6,1%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	110 887	100 570	98 590	96 580	92 798	-3,9%
TOTAL : V1		24 166 392	23 496 509	23 223 842	22 991 110	22 935 373	-0,2%
Volumes de service utilisés dans le processus de production	TOTAL : V2	1 136 156	1 067 785	769 872	910 487	888 362	-2,4%
Volumes produits : V3 = V1 - V2		23 030 236	22 428 724	22 453 970	22 080 623	22 047 011	-0,2%
Volumes importés en gros (1)	En provenance PS NO (► Rouen Bel Air)	121 095	116 504	114 672	124 066	112 193	-9,6%
	En provenance PS NO (► Rouen Chatelet)	342 078	757 207	430 455	445 604	423 356	-5,0%
	En provenance PS NO (► Rouen Ouest)		9 000	9 320	1 370	5 532	303,8%
	En provenance PS NO (► Rouen Canadiens)					6 299	
	En provenance du SERPN (► Elbeuf NO+La Londe)	274 154	242 144	241 402	224 434	218 344	-2,7%
	En provenance du SERPN (► La Bouille)	9 810	20 634	10 030	10 704	11 144	4,1%
	En provenance du SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Montmain)	68 122	68 504	67 585	62 646	60 314	-3,7%
	En provenance du Syndicat de Préaux (► Roncherolles)	2 872	2 500	5 558	5 316	1 583	-70,2%
TOTAL : V4		818 131	1 216 493	879 022	874 140	838 765	-4,0%
Volumes exportés en gros (2)	Vers PS NO (► Fond du Val - Mont Saint Aignan)	5 429	2 673	1 386	1 739	2 204	26,7%
	Vers Case (► Martot)					49	#DIV/0!
	Vers Case (► Igoville)					0	#DIV/0!
	Vers SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Mesnil Raoult)	0	0	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL : V5		5 429	2 673	1 386	1 739	2 253	29,6%
Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5		23 842 938	23 642 544	23 331 606	22 953 024	22 883 523	-0,3%
Volumes de service du réseau	TOTAL : V7	136 457	141 563	143 212	166 835	138 015	-17,3%
Volumes comptabilisés : V8		18 818 629	19 323 216	18 933 928	18 805 253	18 849 831	0,2%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL : V9	211 211	211 638	128 534	140 635	124 405	-11,5%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9		19 166 297	19 676 417	19 205 674	19 112 723	19 112 251	0,0%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)		80,39%	83,23%	82,32%	83,27%	83,52%	0,30%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km		2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	1 972,936	-0,2%
Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365		6,77	6,01	6,11	5,75	5,60	-2,6%
Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365		6,30	5,51	5,73	5,32	5,24	-1,6%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365		25,82	27,36	26,67	26,50	26,54	0,2%
Nombre d'abonnés : N		144 150	150 320	152 193	153 598	154 209	0,4%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L		70,87	76,28	77,15	77,72	78,16	0,6%



Réseau

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	1 972,936	-0,174%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	2 496,047	2 434,256	2 437,947	2 443,015	2 440,426	-0,106%

* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

On observe en 2021 une baisse de 63,5 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, à partir de 2021, des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

Branchements

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	93 498	92 745	93 041	93 330	93 498	0,18%
Nombre de branchements Neufs	396	388	342	362	242	-33,15%
Nombre de branchements Supprimés	76	40	46	73	74	1,37%
Nombre de branchements Renouvelés	815	899	537	410	559	36,34%
dont branchement plomb supprimés	20	2	3	94	146	55,32%
dont branchement plomb renouvelés	253	166	107	10	10	0,00%
Solde branchement plomb estimé*	610	442	332	228	72	-68,42%
Pourcentage branchement plomb	0,65%	0,48%	0,36%	0,24%	0,08%	-68,48%

* A fin 2024 le solde de branchement plomb est estimé à 72 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

Compteurs

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	147 764	149 218	151 827	153 505	154 180	0,44%
Nombre de compteurs renouvelés	13 396	13 377	9 223	4 433	5 309	19,76%
Taux de renouvellement	9,07%	8,96%	6,07%	2,89%	3,44%	19,24%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,65	7,20	6,22	6,65	7,07	6,20%

En 2024, la couverture en compteurs équipés radio est de 94,26%

Fuites

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	189	200	231	196	233	18,88%
Nbre de fuites réparées sur branchement	344	323	368	305	307	0,66%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	565	607	537	506	467	-7,71%
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 098	1 130	1 136	1 007	1 007	0,00%

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	189	200	231	196	233	18,88%
Linéaire de canalisation en km	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	1 972,936	-0,17%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,093	0,101	0,117	0,099	0,118	19,08%

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	344	323	368	305	307	0,66%
Nombre de branchements	92 397	92 745	93 041	93 330	93 498	0,18%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,372	0,348	0,396	0,327	0,328	0,47%

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	TOTAL 2023	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2024	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	144 150	150 320	152 193	153 598	154 019	190	154 209	2,59%

Volumes consommés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	TOTAL 2023	TOTAL 2024	Evolution N/N-1
Volumes consommés	18 818 629	18 818 629	18 818 629	18 805 253	18 849 831	0,17%
Volumes facturés	18 496 353	18 496 353	18 496 353	18 450 713	18 543 529	0,26%

4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS 2024	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
BILAN 2024	407	0	100,00%	680	62	90,88%

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Régie Rouen-Elbeuf			Contrôles Sanitaires ARS 2024					
Unité de Gestion Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Code UGE	Unité de Distribution Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
			Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
UGE 167 ROUEN	167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	60	0	100%	66	13	80,30%
		UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	26	0	100%	135	15	88,89%
		UDI 387 ROUEN - Jatte	45	0	100%	151	16	89,40%
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	11	0	100%	15	4	73,33%
UGE 337 Plateau Est	337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	35	0	100%	42	4	90,48%
		UDI 2319 Plateau Est La Neuville	9	0	100%	10	0	100%
		UDI 3742 Montmain	2	0	100%	20	4	80,00%
UGE 145 St Jacques sur Darnétal	145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	5	0	100%	8	5	37,50%
		UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	11	0	100%	15	2	86,67%
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	6	0	100%	11	4	63,64%
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	67	0	100%	89	3	96,63%
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	12	0	100%	12	0	100%
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	27	0	100%	27	4	85,19%
UGE 383 Gd Couronne Moulineaux	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	21	0	100%	21	4	80,95%
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	1	0	100%	12	4	66,67%
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	35	0	100%	38	0	100%
		UDI 391 St Aubin lès Elbeuf	22	0	100%	35	3	91,43%
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	15	0	100%	15	0	100%
		UDI 544 Freneuse	21	0	100%	43	3	93,02%
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	17	0	100%	33	14	57,58%

Régie Rouen-Elbeuf			Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2024
Unité de Gestion Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Code UGE	Unité de Distribution Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2024
UGE 167 ROUEN	167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 387 ROUEN - Jatte	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 337 Plateau Est	337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 2319 Plateau Est La Neuville	A : Eau de bonne qualité
		UDI 3742 Montmain	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 145 St Jacques sur Darnétal	145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	A : Eau de bonne qualité
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 383 Gd Couronne Moulineaux	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité
		UDI 391 St Aubin lès Elbeuf	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité
		UDI 544 Freneuse	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été de nouveau classé "C : Eau de qualité insuffisante" pour certaines UDI (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2024. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle n'est ainsi plus génératrice de non-conformité depuis le 29 avril 2024.

Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 91 paramètres NC sur 62 prélèvements (dont 48 NC pour le Chlorothalonil R471811)

Installation	Paramètre	Nombre mesures conformes		
TTP ROUEN AQUEDUC JATTE = UDI 383 Rouen Bas de ville + UDI 387 Rouen Jatte + UDI 531 Fontaine sous Préaux	TOTAL PESTICIDES	1	0,5	0,5 mg/l
	CHLOTOLURON	2	0,29	0,1 mg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,28	0,1 µg/l
TTP MOULINEAUX = UDI 383 Rouen Bas de ville + UDI 353 Grand Quevilly + UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,17	0,1 µg/l
TTP ST ETIENNE USINE LA CHAPELLE = UDI 545 Banlieue SUD de Rouen + UDI 544 Freneuse	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,2	0,1 µg/l
TTP DARNETAL STATION CARVILLE = UDI 383 Rouen Bas de ville + UDI 386 Rouen Grand Mare Chatelet	CHLOTOLURON	1	0,1	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,24	0,1 µg/l
UDI 387 Rouen LA JATTE	TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1	1,92	1 mg/l
TTP VALLEE DU CAILLY MELANGE = UDI 386 Rouen Grand Mare Chatelet + UDI 387 Rouen Jatte	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	9	0,15	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R417888	2	0,10	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,35	
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	0,57	0,5 µg/l
TTP DARNETAL = UDI 329 Darnétal	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,17	0,1 µg/l
TTP MELANGE RADEPONT DOUVILLE ST AUBIN = UDI 420 Plateau Est Franqueville	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,17	0,1 mg/l
TTP ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS = UDI 2314 Roncherolles sur le Vivier + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	1	0,12	0,1 µg/l
TTP ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS = UDI 2314 Roncherolles sur le Vivier + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,2	0,1 µg/l
TTP ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS = UDI 504 St Aubin Epinay BS + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	3	0,13	0,1 µg/l
TTP ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS = UDI 504 St Aubin Epinay BS + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,44	0,1 µg/l
TTP ST LEGER VIEUX CHATEAU = UDI 392 St Léger Bourg Denis	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,29	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI 2012 Elbeuf Buquet (Import)	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	10	0,43	0,1 µg/l
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	1	0,11	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R417888	10	0,15	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,89	0,1 µg/l
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	1,46	0,5 µg/l
TTP CHARLEVAL CHATEAUX = UDI 3742 Montmain (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,19	0,1 mg/l
TTP ST AUBIN MELANGE = udi 391 ST AUBIN LES ELBEUF	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,18	1,1 mg/l
TTP MAUNY VARRAS (LES) = UDI 2788 Maison Brulée + UDI 2012 Elbeuf Buquet (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	4	0,18	0,1 mg/l

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériaux branchement avant compteur est investigué. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

5 - Indicateurs de performance

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		Code indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100,00%	100,00%	100,00%	99,82%	100,00%
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	99,76%	99,59%	99,62%	94,77%	90,88%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Darnétal Carville	P 108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	Darnétal (village)		60%	60%	60%	60%	60%
	Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	60%
	Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	60%
	Moulineaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Petite Aulnaie		80%	80%	80%	80%	80%
	St Aubin Ep. - Longues Raies		60%	60%	60%	60%	60%
	St Aubin Ep. - Puits Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	60%
	St Jacques - Forage Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	60%
	St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	60%
	St Etienne du R. - La Chapelle		60%	60%	60%	60%	60%
	Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	60%
	Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Orival - 2 For. du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	60%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages		60%	60%	60%	60%	60%
	St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr')		60%	60%	60%	60%	60%
	St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe		60%	60%	60%	60%	60%
Indice d'avancement de la protection de la ressource P 108.3 Indices consolidés / UGE	UGE 084 Oissel	P 108.3	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 114 Sect. Sud		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 123 St Léger du B.D.		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 145 Sect. St Jacques		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 167 ROUEN		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 169 Darnétal		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 337 Sect. Plateau Est		62,90%	63,60%	61,68%	61,70%	61,25%
	UGE 236 CREA CAEBS		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	Indice consolidé Régies Rouen & Elbeuf		60,13%	60,15%	60,14%	60,14%	60,10%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120pts		P 103.2b	110	108,6	108,7	109,0	109,0
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	80,39%	83,23%	82,32%	83,27%	83,52%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/km/jour)		P 105.3	6,77	6,01	6,11	5,75	5,60
Indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/jour)		P 106.3	6,30	5,51	5,73	5,32	5,24
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)		P 107.2	0,71%	0,73%	0,64%	0,72%	0,76%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)		P 151.1	1,31	1,33	1,52	1,28	1,51
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)		P 152.1	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	0,51	0,25	4,86	4,13	3,11
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %) REGIE GLOBALE		P 154.0	4,33%	4,28%	3,79%	4,26%	4,22%

Le calcul de ce taux d'impayés s'appuie sur les données fournies directement par les services comptables de la Métropole pour le calcul du CA EAU, et ceux de la TPM pour le montant des impayés.

2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation Nord-Ouest 2021

1 - Présentation du service

Le service du Secteur Nord-Ouest est exploité en prestation de service par VEOLIA.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le service exploité en prestation de service - Secteur Nord-Ouest, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 31 communes suivantes :

- | | |
|---------------------------|---|
| ○ Anneville-Ambourville | ○ Malaunay |
| ○ Bardouville | ○ Maromme |
| ○ Berville-sur-Seine | ○ Mont-Saint-Aignan |
| ○ Bihorel | ○ Notre-Dame-de-Bondeville |
| ○ Bois-Guillaume | ○ Quevillon |
| ○ Canteleu | ○ Sahurs |
| ○ Déville-lès-Rouen | ○ Sainte-Marguerite-sur-Duclair |
| ○ Duclair | ○ Saint-Martin-de-Boscherville |
| ○ Epinay-sur-Duclair | ○ Saint-Paër |
| ○ Hautôt-sur-Seine | ○ Saint-Pierre-de-Manneville |
| ○ Hénouville | ○ Saint-Pierre-de-Varengeville |
| ○ Houpeville | ○ Val-de-la-Haye |
| ○ Isneauville | ○ Yainville |
| ○ Jumièges | ○ Yville-sur-Seine |
| ○ Le Houlme | ○ Hameau de la Muette Quincampoix |
| ○ Le Mesnil-sous-Jumièges | ○ Hameau du Mont Perreux Saint-Martin-du-Vivier |
| ○ Le Trait | |

Ce service distribue environ 24,6% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 132 949 habitants (selon recensement INSEE population totale 2022) soit 26,3% de la population.

Historique du contrat

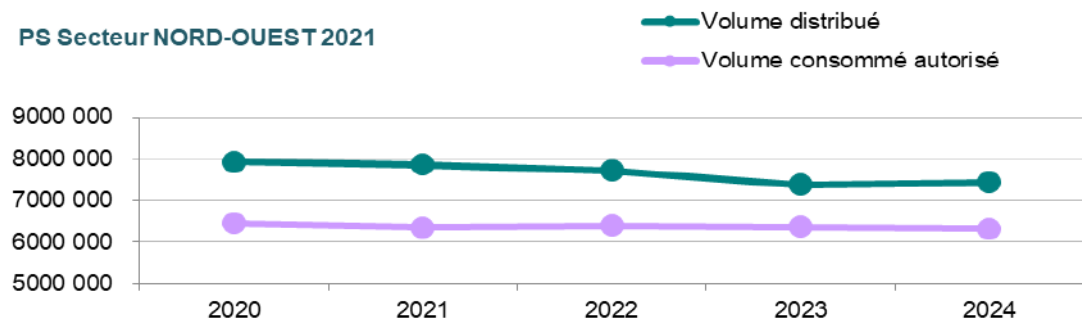
Le contrat a été conclu par la Métropole et Veolia eau, pour 8 années à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2028.

Ce dernier définit les modalités de l'exploitation production, distribution et de la gestion clientèle des usagers-abonnés.

2 - Indicateurs techniques

Prestation de Service du secteur Nord-Ouest 2021		2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	340 510	310 340	103 781	85 729	95 914	11,88%
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	181 128	144 106	160 133	158 086	148 595	-6,00%
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	43 982	45 523	35 322	33 430	30 789	-7,90%
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	346 650	339 261	357 275	347 138	306 220	-11,79%
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	54 945	46 831	39 766	36 530	36 935	1,11%
	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	217 721	227 455	194 454	240 879	223 451	-7,24%
	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	276 833	246 828	230 817	202 381	167 514	-17,23%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	#DIV/0!
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	180 470	253 355	289 590	226 601	240 997	6,35%
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	3 745 425	4 713 323	5 337 241	5 239 142	5 482 604	4,65%
	UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	3 513 635	2 794 355	1 738 694	1 942 845	1 856 137	-4,46%
TOTAL : V1		8 901 299	9 121 377	8 487 073	8 512 761	8 589 155	0,90%
Volumes de service utilisés dans le processus de production	TOTAL : V2	238 470	209 693	221 703	252 423	230 200	-8,80%
Volumes produits : V3 = V1 - V2		8 662 829	8 911 684	8 265 370	8 260 338	8 358 954	1,19%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Rouen (Fond du Val - MSA)	5 429	2 673	1 390	1 739	2 204	26,74%
	En provenance du SIAEP de l'Austreberthe	24 022	29 640	14 624	14 591	15 439	5,81%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► Malaunay)	301 676	280 101	352 379	215 905	208 610	-3,38%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► St Pierre de V / Hénouvillle)	161 691	142 785	159 970	165 045	164 448	-0,36%
	En provenance du SERPN (► Yville sur Seine)	21 253	42 323	65 855	62 804	43 638	-30,52%
	TOTAL : V4	514 071	497 522	594 218	460 084	434 339	-5,60%
Volumes exportés en gros (2)	Vers Rouen Bel Air	121 095	116 504	114 672	124 066	112 193	-9,57%
	Vers Rouen Chatelet	342 078	747 207	430 455	445 604	423 356	-4,99%
	Vers Rouen Ouest		9 000	9 320	1 370	1 527	11,49%
	Vers Rouen (Bihorel ► Canadiens)		0	0	0	6 299	
	Vers SIAEPA de Montville (► Lotissement Montceau)		315	1 656	1 342	1 237	-7,84%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montigny)	69 901	68 863	56 416	61 487	63 449	3,19%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montville depuis Ventelette)	251 988	114 861	91 256	215 117	226 341	5,22%
	Vers SIAEPA de Montville (► Sect. Quincampoix)	408 065	376 544	382 529	413 698	474 200	14,62%
	Vers SIAEPA de Montville (► SIDERO)	22 206	16 129	12 728	16 982	23 060	35,79%
	Vers SIAEPA de Montville (► Vaupalière rue des Forrières)	5 656	61 834	21 571	32 508	1 941	-94,03%
	Vers St Wandrille Rançon - Hameau de Gauville	15 728	35 040	13 718	16 581	16 521	-0,36%
	Vers St Wandrille Rançon - Hameaux Yaux et Communaux	8 530	8 682	9 162	10 551	10 095	-4,32%
	TOTAL : V5	1 245 247	1 554 979	1 143 483	1 339 306	1 360 218	1,56%
Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5		7 931 653	7 854 227	7 716 105	7 381 116	7 433 075	0,70%
Volumes de service du réseau	TOTAL : V7	17 180	43 891	58 055	89 566	77 511	-13,46%
Volumes comptabilisés	Volumes relevés comptabilisés (5) : Vr PS	6 392 528	6 270 360	6 300 471	6 247 569	6 225 805	-0,35%
	Durée de l'exercice (en jour) (6) : D	365	365	365	365	366	0,27%
	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365 (ou 366j)	6 392 528	6 270 360	6 300 471	6 247 569	6 208 795	-0,62%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL : V9	38 342	36 621	28 870	33 671	32 258	-4,20%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9		6 448 050	6 350 872	6 387 396	6 370 806	6 318 563	-0,82%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)		83,83%	84,02%	85,00%	88,41%	87,33%	-1,23%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km		954,983	956,559	959,558	956,094	957,197	0,12%
Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365		4,42	4,54	4,04	3,25	3,50	7,88%
Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365		4,26	4,31	3,79	2,90	3,19	10,19%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10 + V5) / L / 365		22,07	22,64	21,50	22,09	21,98	-0,52%
Nombre d'abonnés : N		56 400	56 058	55 952	56 621	56 819	0,35%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L		59,06	58,60	58,31	59,22	59,36	0,23%

PS Secteur NORD-OUEST 2021



Réseau

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	954,983	956,559	959,558	956,094	957,197	0,115%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	1 151,703	1 153,849	1 157,488	1 154,509	1 156,232	0,149%

* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

Non prise en compte, depuis 2021, des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

Branchements

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	39 344	39 458	39 586	39 683	39 807	0,31%
Nombre de branchements Neufs	168	115	133	107	145	35,51%
Nombre de branchements Supprimés	11	1	5	10	21	110,00%
Nombre de branchements Renouvelés	293	115	119	197	168	-14,72%
dont branchement plomb supprimés	0	0	0	0	0	
dont branchement plomb renouvelés	2	15	0	39	37	
Solde branchement plomb estimé*	54	39	39	0	0	
Pourcentage branchement plomb	0,14%	0,10%	0,10%	0,00%	0,00%	

* A fin 2024 le solde de branchement plomb est estimé à 0 unité.

Il n'y a donc plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Compteurs

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	58 881	59 464	60 174	61 274	61 948	1,10%
Nombre de compteurs renouvelés	792	2 385	1 447	3 315	7 531	127,18%
Taux de renouvellement	1,35%	4,01%	2,40%	5,41%	12,16%	124,71%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	7,14	7,61	8,21	8,36	7,77	-7,08%

En 2024 la couverture en compteurs équipés radio est de 98,58%

Fuites

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022			
Nbre de fuites réparées sur canalisation	152	72	128	91	82	-9,89%
Nbre de fuites réparées sur branchement	156	122	199	144	194	34,72%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	305	320	437	311	358	15,11%
Nombre TOTAL de fuites réparées	613	514	764	546	634	16,12%

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	152	72	128	91	82	-9,89%
Linéaire de canalisation en km	954,983	956,559	959,558	956,094	957,197	0,12%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,159	0,075	0,133	0,095	0,086	-9,99%

Indice de Réparation de branchement : Irb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

PS Nord-Ouest 2021	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	156	122	194	140	194	38,57%
Nombre de branchements	39 344	39 458	39 586	39 683	39 807	0,31%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,397	0,309	0,490	0,353	0,487	38%

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	TOTAL 2023	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2024	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	56 400	56 058	55 952	56 621	56 780	39	56 819	1,36%

Volumes consommés

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	TOTAL 2023	TOTAL 2024	Evolution N/N-1
Volumes consommés	6 392 528	6 270 360	6 300 471	6 247 569	6 225 805	-0,71%
Volumes facturés	6 697 572	5 826 800	5 870 843	5 918 884	5 956 302	2,22%

4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1	Paramètres physico-chimiques - P102.1		
PS Secteur Nord-Ouest 2021	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	
BILAN 2024	222	0	100,00%	319	17	94,67%	

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

PS Secteur Nord-Ouest 2021			Contrôles Sanitaires ARS 2024					
Unité de Gestion PS Secteur Nord-Ouest 2021	Code UGE	Unité de Distribution PS Secteur Nord-Ouest 2021	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
			Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	12	0	100%	27	1	96,30%
		UDI 2794 Yville sur Seine	11	0	100%	15	4	73,33%
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	13	0	100%	17	0	100%
UGE 336 Isneauville	336	UDI 2317 Isneauville	21	0	100%	44	10	77,27%
UGE 135 Jumèges	135	UDI 467 Jumèges	12	0	100%	18	0	100%
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	18	0	100%	18	0	100%
UGE 335 Malaunay	335	UDI 1660 Malaunay	11	0	100%	69	25	63,77%
		UDI 2322 Houpeville	9	0	100%	33	9	72,73%
		UDI 2323 Hénouville MRN	13	0	100%	29	0	100%
UGE 334 Maromme	334	UDI 476 Maromme Usine de traitement	34	0	100%	34	0	100,00%
		UDI 478 Mélange Maromme	40	0	100%	40	0	100,00%
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	8	0	100%	11	0	100%
UGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	2	0	100%	2	0	100%
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	10	0	100%	10	0	100%
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	8	0	100%	8	0	100%

PS Secteur Nord-Ouest 2021			Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2024
Unité de Gestion PS Secteur Nord-Ouest 2021	Code UGE	Unité de Distribution PS Secteur Nord-Ouest 2021	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2024
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 2794 Yville sur Seine	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	A : Eau de bonne qualité
UGE 336 Isneauville	336	UDI 2317 Isneauville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 135 Jumèges	135	UDI 467 Jumèges	A : Eau de bonne qualité
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	A : Eau de bonne qualité
UGE 335 Malaunay	335	UDI 1660 Malaunay	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2322 Houpeville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2323 Hénouville MRN	A : Eau de bonne qualité
UGE 334 Maromme	334	UDI 476 Maromme Usine de traitement	A : Eau de bonne qualité
		UDI 478 Mélange Maromme	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	A : Eau de bonne qualité
UGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	A : Eau de bonne qualité
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	A : Eau de bonne qualité
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	A : Eau de bonne qualité

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été de nouveau classé "C : Eau de qualité insuffisante" pour certaines UDI (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2024. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle n'est ainsi plus génératrice de non-conformité depuis le 29 avril 2024.

Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 17 paramètres NC sur 17 prélèvements dont 5 pour le Chlorothalonil R471811

Installation	Paramètre	Nombre de mesures non conformes	Valeur maxi mesurée	Limite de qualité
TTP BARDOUVILLE = UDI 410 Bardouville	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,15	0,1 µg/l
TTP MAUNY VARRAS = UDI 2794 Yville/Seine	CHLOROTHALONIL R471811,	4	0,18	0,1 µg/l
RESERVOIR DE LA VENTELLETTE	Chloridazone desphényl	9	0,145	0,1 µg/l
RESERVOIR DE LA VENTELLETTE	Chlorothalonil SA (R417888)	2	0,104	0,1 µg/l
RESERVOIR DE LA VENTELLETTE	Pesticides totaux	1	0,57	0,1 µg/l

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériau du branchement avant compteur est investiguée. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Dans le cadre des NC Chlorure de vinyle monomère CVM, les tronçons impactés sont équipés de purges permanentes, afin de maîtriser le temps de séjour de l'eau. Les contres analyses sont conformes.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

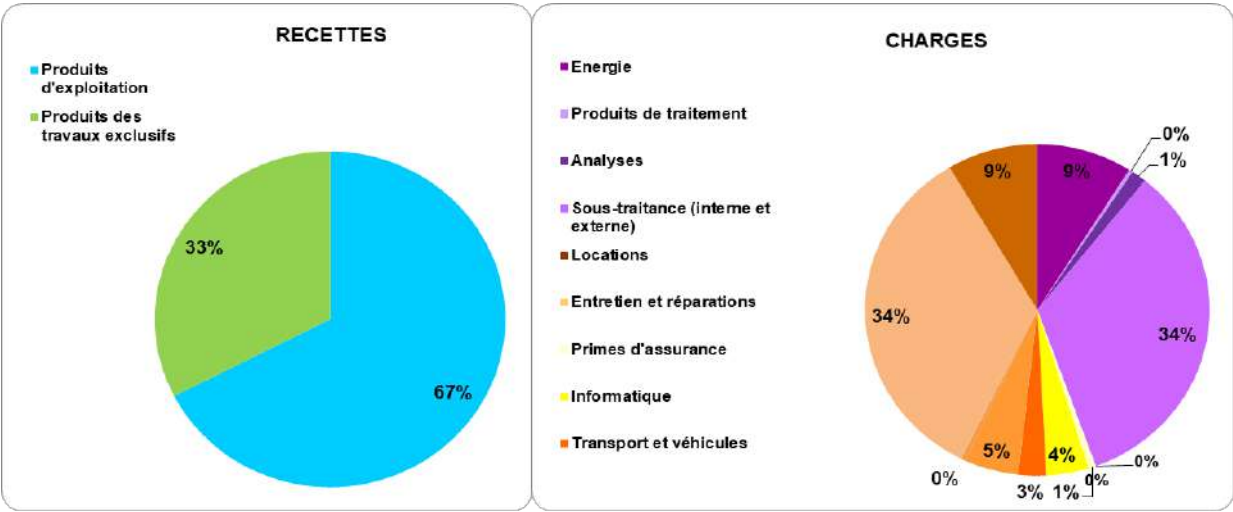
5 - Indicateurs de performance

Prestation de Service du Secteur Nord-Ouest 2021		Code indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100,00%	100,00%	100,00%	99,60%	100,00%
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	97,13%	97,65%	99,67%	97,05%	94,67%
Indice d'avancement de la protection de la ressource (P 108.3 détaillé)	057 Forage de Quevillon	P 108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	077 Forage de Val de la Haye		60%	60%	60%	60%	60%
	125 Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	60%
	134 Forage de La Neuville		60%	60%	60%	60%	60%
	135 Forage de Jumièges		60%	60%	60%	60%	60%
	058 Forage de Duclair - St Paër		60%	60%	60%	60%	60%
	160 Forage de Duclair - Duclair		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 2003		60%	60%	60%	60%	60%
	334 Forages Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	60%
	334 Sources de Maromme		60%	60%	60%	60%	60%
	UGE 057 St Martin de B.		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 077 Sect. Sahurs		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
P 108.3 Indice consolidé / UGE	UGE 125 Sect. Bardouville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 134 Le Trait		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 135 Sect. Jumièges		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 058 Sect. St Paër		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 160 Duclair		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 189 Yainville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 334 Sect. Maromme		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		P 103.2b	108,0	112,7	114,9	115,4	115,4
Rendement du réseau de distribution (en %)		P 104.3	83,83%	84,02%	85,00%	88,41%	87,33%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m ³ /km/jour)		P 105.3	4,42	4,54	4,04	3,25	3,50
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /km/jour)		P 106.3	4,26	4,31	3,79	2,90	3,19
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)		P 107.2	1,15%	1,06%	1,04%	1,01%	0,98%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)		P 151.1	1,19	0,84	3,70	4,34	6,05
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)		P 152.1	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)		P 155.1	2,43	2,85	4,77	4,77	9,80
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %)		P 154.0	GLOBALISE en Régie				
Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m ³)		P 109.0					

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service

PS Secteur Nord-Ouest 2021		Montant en € HT
Recettes	Produits d'exploitation	3 720 585 €
	Produits des travaux exclusifs	1 796 028 €
	Total	5 516 613 €
Charges	Energie	593 776 €
	Produits de traitement	23 809 €
	Analyses	94 172 €
	Sous-traitance (interne et externe)	2 231 888 €
	Locations	
	Entretien et réparations	
	Primes d'assurance	45 725 €
	Informatique	263 794 €
	Transport et véhicules	172 873 €
	Postes, télécoms	340 032 €
	Impôts et taxes	25 033 €
	Personnel	2 261 629 €
	Charges de structure	563 738 €
	Total	6 616 469 €
Résultat Brut en 2024		-1 099 856 €



ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE 2024

EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Annexe 1 : Synthèse des données 2024 par commune

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2024 (partie 1/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m ³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Amfreville la Mivoie	3 328	1 574	131 087	20,671	1 269	0	0	0	1 574	6	0,38%	7,49	0	0
Anneville-Ambourville	1 175	507	62 223	23,608	534	0	29	0	539	40	7,42%	7,85	0	1
Bardouville	612	279	27 603	12,378	291	0	0	0	298	31	10,40%	6,30	0	2
Belbeuf	2 306	1 051	122 019	29,504	803	5	0	0	1 050	12	1,14%	6,98	5	4
Berville-sur-Seine	553	225	17 387	10,171	241	1	9	0	242	24	9,92%	7,26	0	0
Biheul	8 459	3 913	364 853	38,691	2 209	1	2	0	4 271	1 353	31,68%	6,07	1	9
Bois-Guillaume	14 821	5 949	724 158	90,972	4 272	11	6	0	6 415	1 167	18,19%	7,48	1	17
Bonssecours	6 534	2 686	264 300	34,617	1 869	3	2	0	2 683	73	2,72%	7,31	16	4
Boos	4 021	1 743	166 395	45,529	1 309	2	2	0	1 741	18	1,03%	7,35	0	5
Canteleu	14 782	6 054	745 380	58,883	2 691	11	7	0	6 746	289	4,28%	9,50	4	15
Caudebec les Elbeuf	10 479	4 510	427 455	48,148	3 646	10	4	0	4 655	103	2,21%	6,28	3	11
Cléon	4 899	1 932	246 465	31,000	239	0	0	0	1 931	19	0,98%	6,75	5	2
Darnétal	9 727	4 597	436 496	41,735	1 991	18	17	0	4 595	105	2,29%	7,20	6	2
Déville les Rouen	10 771	4 580	520 391	40,339	2 758	11	5	0	5 237	423	8,08%	8,68	8	20
Duclair	4 069	2 040	185 916	42,969	1 994	3	6	0	2 187	105	4,80%	7,01	2	11
Elbeuf sur Seine	15 909	6 587	782 197	72,259	290	1	1	0	6 520	184	2,82%	6,32	14	6
Epinau sur Duclair	524	227	30 865	13,591	247	2	0	0	237	21	8,86%	6,14	0	0
Fontaine sous Préaux	577	235	19 280	10,533	2 783	13	27	0	234	4	1,71%	7,29	0	0
Franqueville Saint Pierre	6 281	2 945	271 691	56,317	360	0	4	0	2 946	128	4,34%	6,25	3	0
Freneuse	1 000	461	39 231	12,400	733	2	1	0	465	11	2,37%	6,80	2	1
Gouy	908	387	35 280	11,088	3 763	6	43	0	387	2	0,52%	6,53	0	0
Grand-Couronne	9 895	4 594	498 802	82,200	2 420	3	2	0	4 594	68	1,48%	6,35	6	11
Hautôt sur Seine	402	185	17 543	7,771	188	0	0	0	200	7	3,50%	9,34	0	0
Hénouville	1 417	626	60 021	17,320	582	1	5	0	680	23	3,38%	5,74	0	2
Houpeville	2 900	1 193	100 340	26,802	1 173	7	2	0	1 228	236	19,22%	4,98	5	7
Isneauville*	3 779	1 677	186 097	38,390	1 350	12	0	0	1 909	32	1,68%	10,62	3	9
Jumièges	1 771	905	96 879	29,271	954	6	5	0	960	110	11,46%	4,33	2	3
La Bouille	721	332	33 489	7,896	360	0	4	0	331	7	2,11%	6,91	2	2
La Londe	2 417	1 055	99 389	30,331	1 149	6	1	0	1 055	27	2,56%	7,33	2	5
La Neuville Chant d'Oise	2 414	999	96 475	41,433	733	2	1	0	1 000	17	1,70%	6,94	3	1

Remarque Isneauville* : dans le service PS Nord-Ouest 2021 le nombre de branchements et de compteurs sur Isneauville inclue ceux du Hameau de la Muette Quincampoix et du Hameau du Mont Perreux Saint Martin du Vivier.

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2024 (partie 2/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m ³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements P.L.O.M.B	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteurs	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Le Grand-Quevilly	26 168	13 723	1 279 326	137 231	3 763	6	43	0	13 733	1 499	0	9	6	9
Le Houleme	4 164	2 073	174 953	23 173	1 541	3	8	0	2 204	274	0	5	5	7
Le Mesnil- Esnard	8 350	4 206	388 918	50 857	2 420	3	2	0	4 204	95	0	6	5	0
Le Mesnil sous Jumièges	616	306	28 387	16 460	309	0	0	0	336	58	0	5	0	3
Le Petit-Quevilly	22 212	9 322	1 081 631	73 343	4 582	11	76	0	9 312	87	0	6	10	13
Le Trait	4 773	2 323	240 432	40 725	1 896	0	4	0	2 551	61	0	5	3	9
Les Authieux sur le Port St Ouen	1 233	565	46 290	15 698	443	1	0	0	565	5	0	7	1	0
Malaunay	6 170	2 830	248 729	39 084	2 353	6	8	0	3 057	193	0	9	5	7
Maromme	11 110	4 990	600 147	47 479	2 277	44	9	0	5 637	1 955	0	6	9	24
Mont Saint Aignan	20 581	7 137	961 040	87 609	4 160	8	11	0	7 696	142	0	10	9	18
Montmain	1 534	652	57 873	14 027	443	1	0	0	651	7	0	7	1	3
Moulineaux	955	446	35 513	10 681	475	1	1	0	446	2	0	6	0	1
Notre-Dame de Bondeville	7 086	3 182	287 094	36 097	2 274	6	2	0	3 547	258	0	10	6	14
Oisse!	12 369	5 547	523 886	72 201	177	1	1	0	5 548	70	0	6	12	28
Orival	844	399	34 412	13 038	4 166	15	45	0	399	6	0	5	0	0
Petit Couronne	8 915	4 110	362 360	51 141	2 163	0	3	0	4 113	63	0	6	4	5
Quevillon	607	252	26 871	10 245	259	1	1	0	262	13	0	7	3	1
Quévreville la Poterie	1 051	430	36 972	11 988	324	1	1	0	430	4	0	7	1	0
Quincampoix (Sect. PSNO2021) La Muette	74	31	2 791	7 583	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Roncherolles sur le Vivier	1 279	549	40 687	14 183	502	5	2	0	549	3	0	8	2	0
Rouen (Régie RouenElbeuf)	117 853	39 876	6 736 364	371 893	19 895	56	94	72	39 864	2 001	0	8	56	86
Sahurs	1 243	557	47 675	16 527	561	0	0	0	577	28	0	11	3	2
Saint Aubin Celloville	1 190	473	44 502	15 424	393	0	0	0	472	7	0	8	1	0
Saint Aubin Epinay	1 034	435	45 718	16 384	330	4	1	0	435	3	0	7	5	3
Saint Aubin lès Elbeuf	8 504	3 809	497 796	56 110	3 249	4	6	0	3 808	101	0	6	4	8
Saint Etienne du Rouvray	28 893	12 391	1 502 466	161 663	7 429	16	74	0	12 387	219	0	6	13	42
Saint Jacques sur Darnétal	3 179	1 363	152 620	38 981	1 109	3	32	0	1 363	22	0	7	2	3
Saint Léger du Bourg Denis	3 709	1 620	151 099	22 409	1 445	0	3	0	1 620	18	0	7	4	5
Saint Martin de Boscherville	1 564	695	75 563	21 665	716	2	2	0	730	58	0	8	1	3
Saint Martin du Vivier (Régie RouenElbeuf)	1 744	739	69 584	19 954	762	1	1	0	739	12	0	7	0	1
Saint Martin du Vivier (PSNO21) Mt Perreux		49	6 283	3 183	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Saint Paër	1 333	593	66 535	35 286	633	3	0	0	619	54	0	7	1	0
Saint Pierre de Manneville	899	404	35 647	14 204	345	0	1	0	419	25	0	10	0	0
Saint Pierre de Varengeville	2 335	1 098	96 617	31 433	1 059	3	9	0	1 152	84	0	7	6	2
Saint Pierre lès Elbeuf	8 382	3 496	392 702	53 641	3 126	4	6	0	3 414	81	0	8	5	7
Sainte Marguerite sur Duclair	2 064	858	85 076	23 443	854	2	2	0	883	53	0	6	3	4
Sotheville lès Rouen	29 486	12 332	1 423 528	121 441	8 161	27	73	0	12 328	165	0	6	30	35
Sotheville sous le Val	750	300	30 590	8 934	306	0	0	0	300	30	0	6	0	0
Tourville la Rivière	2 595	1 216	194 924	27 127	1 034	1	2	0	1 216	22	0	7	2	4
Val de la Haye	705	312	41 584	13 463	345	0	0	0	329	14	0	11	1	2
Yainville	1 048	561	45 152	16 456	573	0	0	0	591	386	1	2	0	2
Ymare	1 244	523	50 019	9 221	403	0	0	0	523	3	0	7	1	0
Yville-sur-Seine	432	197	15 573	10 001	208	1	35	0	209	14	0	8	1	0

Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN LA JATTE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire (30 microgramme/L) définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en oeuvre d'un plan d'actions.	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 54760 personnes sur 1 commune (ROUEN). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 45 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 139 Valeur moyenne : 24,7 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/l pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 27 Conformité : 67 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; chlortoluron ; total des pesticides analysés	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 0,0532 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 28,4 °f Valeur maxi : 33,3 °f	

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000387

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr





ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN GRAND MARE CHATELET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de pesticides. Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en oeuvre d'un plan d'actions. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R417888 du chlorothalonil (3) et chlortoluron (30).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 11295 personnes sur 3 communes (FONTAINE-SOUS-PREAUX, ROUEN, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 118 Valeur moyenne : 23,1 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 42 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 2 autre(s)	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 0,0612 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 27 Valeur moyenne : 27,6 °f Valeur maxi : 33,3 °f	

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
---	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000386

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN BAS DE VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire (30 microgramme/L) définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en œuvre d'un plan d'actions.	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 42211 personnes sur 1 commune (ROUEN). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 60 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 56 Valeur moyenne : 24,1 mg/L Valeur maxi : 38,7 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS C Dépassements réguliers de la limite réglementaire Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 27 Conformité : 52 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,29 microgramme/L (chlortoluron) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; chlortoluron ; total des pesticides analysés
	FLUOR A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 0,0702 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L

Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	DURETÉ Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 25 Valeur moyenne : 27 °f Valeur maxi : 30,9 °f
ADOUCEISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000383

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

Régie secteur Rouen : Darnétal

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DARNETAL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU										
Votre réseau est alimenté par un captage : DARNETAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 9789 personnes sur 4 communes (DARNETAL, ROUEN, SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	<table><tr><th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr><tr><td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td>Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td></tr><tr><th>NITRATES</th><td>A Bonne qualité</td></tr><tr><td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td>Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,9 mg/L Valeur maxi : 23,7 mg/L</td></tr><tr><th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>B Dépassements réguliers de la limite réglementaire</td></tr></table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,9 mg/L Valeur maxi : 23,7 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité										
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml										
NITRATES	A Bonne qualité										
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,9 mg/L Valeur maxi : 23,7 mg/L										
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire										

Quelques conseils	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.						
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,171 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811						
ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<table><tr><th>FLUOR</th><td>A Très bonne qualité</td></tr><tr><td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L</td></tr></table>	FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L		
FLUOR	A Très bonne qualité						
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L						
RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	<table><tr><th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th><td></td></tr><tr><th>DURETÉ</th><td>Eau dure</td></tr><tr><td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td><td>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 27,6 °f Valeur maxi : 28,2 °f</td></tr></table>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 27,6 °f Valeur maxi : 28,2 °f
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES							
DURETÉ	Eau dure						
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 27,6 °f Valeur maxi : 28,2 °f						
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.							
Pour aller plus loin Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr							

Édité le 27/05/2025

UD : 076000329

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTMAIN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par un captage : CHARLEVAL LES CHATEAUX. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 1448 personnes sur 1 commune (MONTMAIN). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023, 2024
	NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 21,1 mg/L Valeur maxi : 22,6 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. B Dépassements réguliers de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 56 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,191 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

Quelques conseils	FLUOR
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Eau très dure Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 32 °f Valeur maxi : 33,3 °f
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076003742

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST FRANQUEVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 36374 personnes sur 11 communes (AMFREVILLE-LA-MI-VOIE, AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN (LES), BELBEUF, BONSECOURS, BOOS, FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE, GOUY, MESNIL-ESNARD (LE), QUEVREVILLE-LA-POTERIE, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE, YMARE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 35 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 35 Valeur moyenne : 28,2 mg/L Valeur maxi : 37,3 mg/L PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. B Dépassements réguliers de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 64 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,202 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

Quelques conseils	FLUOR
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,117 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L
ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Eau très dure Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 32,6 °f Valeur maxi : 38 °f
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025
UDI 076000420

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST NEUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : RADEPONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2377 personnes sur 1 commune (NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (LA)). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **23**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **7**
Valeur moyenne : **14,4 mg/L**
Valeur maxi : **18 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **323**
Valeur maxi : **0,041 microgramme/L**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,1 mg/L**
Valeur maxi : **0,1 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **27,7 °f**
Valeur maxi : **28,8 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076002319

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN EPINAY BS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire (11 microgramme/L) définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont en cours ou à mener.	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1019 personnes sur 1 commune (SAINT-AUBIN-EPINAY). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 28,9 mg/L Valeur maxi : 31,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 0 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,44 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 28,9 °f Valeur maxi : 29,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UD/ 076000504

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : ST JACQUES/DARNETAL EPINAY HS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire (11 microgramme/L) définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont en cours ou à mener.	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau	
Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 4345 personnes sur 2 communes (RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER, SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	
PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 25,3 mg/L Valeur maxi : 27,7 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Quelques conseils	
ABSENCE  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
ADOUCCISSEUR  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
RÉSEAU PRIVÉ  Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	
CHLORE  Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000505

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : ST LEGER BOURG DENIS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : ST-LEGER VIEUX-CHATEAU F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 3641 personnes sur 1 commune (SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	
NITRATES	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 24,5 mg/L Valeur maxi : 31,1 mg/L
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,286 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	
FLUOR	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,1 °f Valeur maxi : 29,3 °f
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025
UDI 076000392

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : GRAND QUEVILLY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 25975 personnes sur 1 commune (GRAND-QUEVILLY (LE)). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 27 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 27 Valeur moyenne : 21,2 mg/L Valeur maxi : 38,7 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,173 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,0867 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 26,4 °f Valeur maxi : 28,8 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000353

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

[@](mailto:ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr)

Régie secteur Rouen : Oissel

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : OISSEL

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : OISSEL LA PERREUSE, OISSEL LE CATELIER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 12367 personnes sur 1 commune (OISSEL). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12

Valeur moyenne : 22 mg/L

Valeur maxi : 23,5 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 324

Valeur maxi : 0,058 microgramme/L (chloridazone desphényl)

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 0,11 mg/L

Valeur maxi : 0,11 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5

Valeur moyenne : 30,1 °f

Valeur maxi : 33,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000379

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : BANLIEUE SUD ROUEN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 87943 personnes sur 4 communes (PETIT-COURONNE, PETIT-QUEVILLY (LE), SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, SOTTEVILLE-LES-ROUEN). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 67 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 65 Valeur moyenne : 28,5 mg/L Valeur maxi : 42 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 63 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,204 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,122 mg/L Valeur maxi : 0,13 mg/L
SOMME DE 20 PFAS	A
Le terme "PFAS" regroupe des milliers de substances utilisées pour fabriquer de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme de 20 PFAS considérés comme préoccupants.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 0,0524 microgramme/L Valeur maxi : 0,072 microgramme/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 32,6 °f Valeur maxi : 34,4 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000545

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

[@](mailto:ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr)



ZONE DE DISTRIBUTION : GD COURONNE - MOULINEAUX

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 11332 personnes sur 3 communes (BOUILLE (LA), GRAND-COURONNE, MOULINEAUX). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 21 Valeur moyenne : 20,7 mg/L Valeur maxi : 38,7 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,173 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,0867 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 26,4 °f Valeur maxi : 28,8 °f

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025
UDI 076000376

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : MAISON BRULEE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 57 personnes sur 3 communes (BOUILLE (LA), LONDE (LA), MOULINEAUX). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023, 2024
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 22,7 mg/L Valeur maxi : 23,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 56 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,177 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 29,1 °f Valeur maxi : 31,2 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025
UDI 076002788

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : CAUDEBEC-LES-ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ELBEUF FOR LES ECAMEAUX, ORIVAL FT, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 25431 personnes sur 3 communes (CAUDEBEC-LES-ELBEUF, ELBEUF, ORIVAL). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 35 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 35 Valeur moyenne : 10,7 mg/L Valeur maxi : 20,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,036 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,113 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 26,6 °f Valeur maxi : 27,6 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000326

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF BUQUET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil réglementaire sont en cours ou à mener. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), chloridazone méthyl desphényl (110), métabolite R417888 du chlorothalonil (3).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par les captages : MAUNY VARRAS (LES), NEUVILLE DU BOSC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 3872 personnes sur 2 communes (ELBEUF, LONDE (LA)). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 23,7 mg/L Valeur maxi : 43,2 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS C Dépassements réguliers de la limite réglementaire Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 19 Conformité : 26 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,892 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r417888 et 2 autre(s)

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076002012

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : FRENEUSE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9295 personnes sur 5 communes (CLEON, FRENEUSE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL, TOURVILLE-LA-RIVIERE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 21 Valeur moyenne : 30,5 mg/L Valeur maxi : 42 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 63 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,204 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,122 mg/L Valeur maxi : 0,13 mg/L
SOMME DE 20 PFAS	A
Le terme "PFAS" regroupe des milliers de substances utilisées pour fabriquer de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme de 20 PFAS considérés comme préoccupants.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 0,0524 microgramme/L Valeur maxi : 0,072 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000544

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 32,6 °f Valeur maxi : 34,4 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN LES ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2, ST-AUBIN LES ELBEUF F1 1926, ST-AUBIN LES ELBEUF F2 1949. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 8393 personnes sur 2 communes (CLEON, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 22 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 19,3 mg/L Valeur maxi : 22,4 mg/L PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS B Dépassements réguliers de la limite réglementaire Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 67 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,18 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

Quelques conseils	FLUOR
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement. RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public. CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,123 mg/L Valeur maxi : 0,13 mg/L

SOMME DE 20 PFAS	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
A Le terme "PFAS" regroupe des milliers de substances utilisées pour fabriquer de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme de 20 PFAS considérés comme préoccupants.	DURETÉ Eau très dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 31,6 °f Valeur maxi : 34 °f

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000391

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

[@](mailto:ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr)



ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE LES ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-PIERRE FOR DE L'OISON, ST-PIERRE VALLON DE LA FIEFFE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 8285 personnes sur 1 commune (SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 15 Valeur moyenne : 20,8 mg/L Valeur maxi : 24 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,07 microgramme/L (chlorothalonil r471811)
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,12 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi : 35,2 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025
UDI 076000394

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.
POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>





ZONE DE DISTRIBUTION : ST MARTIN BOSCHERVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : QUEVILLON F2 et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2424 personnes sur 4 communes (HÉNOUVILLE, QUEVILLON, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
---------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

A Bonne qualité
Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 24,8 mg/L
Valeur maxi : 28,7 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Nombre de prélèvements : 12
Conformité : 83 %
Nombre de substances recherchées : 326
Valeur maxi : 0,216 microgramme/L (chlorothalonil r471811)
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A Très bonne qualité
Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,05 mg/L
Valeur maxi : 0,05 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau dure
Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 29,1 °f
Valeur maxi : 30,5 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 09/07/2025

UDI 076000510

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : SAHURS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VAL-DE-LA-HAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3197 personnes sur 4 communes (HAUTOT-SUR-SEINE, SAHURS, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, VAL-DE-LA-HAYE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 26,1 mg/L Valeur maxi : 29,7 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,06 microgramme/L (chlorothalonil r471811)	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau très dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 30 °f Valeur maxi : 30 °f	

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000498

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l'eau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : BARDOUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BARDOUVILLE, QUEVILLON et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2495 personnes sur 4 communes (ANNEVILLE-AMBOURVILLE, BARDOUVILLE, BERVILLE-SUR-SEINE, YVILLE-SUR-SEINE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 35,4 mg/L Valeur maxi : 38,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 92 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,145 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,7 °f Valeur maxi : 29,8 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000410

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : YVILLE/SEINE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 323 personnes sur 1 commune (YVILLE-SUR-SEINE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 21,7 mg/L Valeur maxi : 23,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 56 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,177 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 29,1 °f Valeur maxi : 31,2 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

	Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076002794

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LE TRAIT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE TRAIT LA NEUVILLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4780 personnes sur 1 commune (TRAIT (LE)). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne : 16,7 mg/L Valeur maxi : 18 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 323 Valeur maxi : 0,04 microgramme/L	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L	

Quelques conseils

	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 22,8 °f Valeur maxi : 23 °f

Pour aller plus loin

	Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
---	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000400

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : JUMIEGES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : JUMIEGES ROUTE DE LA CHAPELLE, YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2315 personnes sur 2 communes (JUMIEGES, MESNIL-SOUS-JUMIEGES (LE)). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 12 mg/L Valeur maxi : 14 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,04 microgramme/L	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L	

Quelques conseils

	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,8 °f Valeur maxi : 26,1 °f

Pour aller plus loin

	Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
---	--

Édité le 27/05/2025

UDI 076000457

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST PAER

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3658
personnes sur 4 communes
(EPINAY-SUR-DUCLAIR, RIVES-EN-SEINE,
SAINT-PAER,
SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR). Le
responsable des installations est : « METROPOLE
ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**Conformité : **100 %**Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **13**Valeur moyenne : **28,8 mg/L**Valeur maxi : **34 mg/L**PESTICIDES ET MÉTABOLITES
PERTINENTS**A**

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances. La limite réglementaire est 0,5
microgramme/L pour le total des pesticides analysés et
0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de
la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut
être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**Conformité : **100 %**Nombre de substances recherchées : **323**Valeur maxi : **0,033 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**Valeur moyenne : **0,09 mg/L**Valeur maxi : **0,09 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**Valeur moyenne : **31,8 °f**Valeur maxi : **32,5 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur,
assurez-vous qu'il alimente
uniquement le réseau d'eau chaude
et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000513

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DUCLAIR

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4045 personnes sur 1 commune (DUCLAIR). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 16,9 mg/L Valeur maxi : 30 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,057 microgramme/L (chlorothalonil r471811)	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L	

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 31,7 °f Valeur maxi : 32,2 °f

Pour aller plus loin



Réserver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000336

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : YAINVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1037 personnes sur 1 commune (YAINVILLE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 5,72 mg/L Valeur maxi : 6,24 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,009 microgramme/L	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L	

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 24,4 °f Valeur maxi : 25,4 °f

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000404

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME MELANGE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en oeuvre d'un plan d'actions. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R41788 du chlorothalonil (3).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 58775 personnes sur 4 communes (BOIS-GUILLAUME, CANTELEU, MONT-SAINT-AIGNAN, ROUEN). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 98 Valeur moyenne : 22,7 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 31 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 0,0675 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L

Quelques conseils	
ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCEISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000478

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME USINE DE TRAITEMENT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*. * le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).	B A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages.
L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 32530 personnes sur 4 communes (DEVILLE-LES-ROUEN, HOULME (LE), MAROMME, NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 43
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

A

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 43
Valeur moyenne : 17,5 mg/L
Valeur maxi : 24,4 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Nombre de prélèvements : 5
Conformité : 80 %
Nombre de substances recherchées : 324
Valeur maxi : 0,132 microgramme/L (chlorothalonil r471811)
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4
Valeur moyenne : 0,075 mg/L
Valeur maxi : 0,12 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau dure

Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 25,8 °f
Valeur maxi : 28,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000476

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : HOUPEVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en œuvre d'un plan d'actions. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R417888 du chlorothalonil (3).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3597 personnes sur 2 communes (HOUPPEVILLE, MALAUNAY). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 18
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

A

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 31
Valeur moyenne : 24,9 mg/L
Valeur maxi : 28,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Nombre de prélèvements : 11
Conformité : 9 %
Nombre de substances recherchées : 324
Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811)
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

A

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4
Valeur moyenne : 0,06 mg/L
Valeur maxi : 0,06 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau très dure

Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 30,6 °f
Valeur maxi : 33,3 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076002322

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MALAUNAY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en œuvre d'un plan d'actions. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R41788 du chlorothalonil (3).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.
Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3913 personnes sur 1 commune (MALAUNAY). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 52 Valeur moyenne : 20,2 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 46 Conformité : 46 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 0,0677 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne : 30,6 °f Valeur maxi : 33,3 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076001660

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



ZONE DE DISTRIBUTION : HENOUVILLE METROPOLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : HENOUVILLE LA FONTAINE 1981. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4980 personnes sur 4 communes (HENOUVILLE, HOULME (LE), MALAUNAY, SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 25
Valeur moyenne : 16,9 mg/L
Valeur maxi : 19,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 324
Valeur maxi : 0,008 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,09 mg/L
Valeur maxi : 0,09 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 27,3 °f
Valeur maxi : 28,2 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076002323

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN

02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ISNEAUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides. Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en oeuvre d'un plan d'actions. * Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R41788 du chlorothalonil (3).	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 11918 personnes sur 3 communes (BIHOREL, ISNEAUVILLE, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER). Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 21 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 41 Valeur moyenne : 24,2 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 9 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)
	FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Rétrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076002317

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



Mise en ligne le 23.12.2024

Réf dossier : 10421
N° ordre de passage : 38
N° annuel : C2024_0805

DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2024

**S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource -
- Régie Publique de l'Eau - Programme de travaux 2025 : approbation**

Le coût du programme de travaux Eau potable de l'année 2025, joint en annexe, est estimé à 24 557 255 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

A cette fin, le programme de travaux comprend les actions suivantes :

- des études pour un montant de 1 330 255 € HT,
- de la gestion patrimoniale des réseaux et branchements y compris des équipements associés pour un montant de 13 465 000 € HT,
- de la gestion patrimoniale des ouvrages de stockage et de production pour un montant de 6 025 000 € HT,
- de la sécurisation et extension liée à la distribution pour un montant de 1 532 000 € HT,
- de la mise à niveau process et création d'usine d'eau potable pour un montant de 2 020 000 € HT,
- des besoins divers (outillage, matériels de transport, panneaux de chantiers, travaux sur bâtiments exploitation) pour un montant de 185 000 € HT.

Pour les opérations de gros entretien-renouvellement, les travaux sur les ouvrages de stockage d'eau et sur les unités de production d'eau potable, pour certains travaux de renouvellement, de déplacement de réseaux, ainsi que pour les études, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique et au programme de travaux dont il est ici demandé approbation. Le lancement des consultations a fait l'objet d'une délibération présenté au Bureau le 16 décembre 2024.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Il vous est donc proposé d'approuver le programme de travaux 2025 joint en annexe.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date du 11 décembre 2024,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,
- que les travaux concernés sont susceptibles d'être subventionnés,

Il est procédé au vote à 23h31.

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2025 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée aux chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2025.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

Envoyé e

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241218-C2024_0805-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

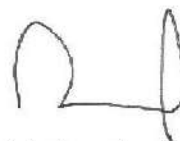
SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Document signé électroniquement par Roland MARUT
Le Secrétaire de séance
Date de signature : 20/12/2024

LE PRÉSIDENT



Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Le Président de la Métropole Rouen Normandie
Date de signature : 20/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2024 À 18H00

Sur convocation des 6 et 10 décembre 2024

Etaient présents :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) jusqu'à 23h11, M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARON (Freneuse) à partir de 18h48, M. BARRE (Oissel), M. BEREGOVOY (Rouen) jusqu'à 23h15, M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) jusqu'à 23h30, Mme BOTTE (Oissel), Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), Mme BOURGAIS (Saint-Martin-de-Boscherville), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CAILLOT (Elbeuf), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen) jusqu'à 22h51, M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) à partir de 18h21 et jusqu'à 23h00, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) à partir de 18h39, Mme DIALLO (Grand-Quevilly) jusqu'à 23h03, Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly) à partir de 18h16 et jusqu'à 23h03, Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours) jusqu'à 21h32, M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), M. HIS (Saint-Paër) jusqu'à 22h50, M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h37 et jusqu'à 23h29, M. JOUENNE (Sahurs), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) à partir de 18h22, M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEX (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen) à partir de 19h01 et jusqu'à 22h50, Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARTOT (Rouen) à partir de 18h30, M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 23h01, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 18h45, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) à partir de 18h20, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen), M. MOREAU (Rouen), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAISET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume) jusqu'à 22h35, M. PETIT (Quevillon) jusqu'à 22h52, M. PONTY (Berville-sur-Seine) jusqu'à 20h59, M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-

Rouvray), Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SLIMANI (Rouen) à partir de 19h27 et jusqu'à 22h23, M. SOW (Rouen) à partir de 19h39, M. SPRIMONT (Rouen), Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. VEZIER (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. VION (Mont-Saint-Aignan)

M. RIVALAN supplée Mme BOURGET (Houpeville)
Mme BERTHEOL supplée M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier)
M. MIRIANON supplée Mme ROSSIGNOL (Montmain)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pouvoir à Mme BOURGAIS à partir de 23h11, Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme CERCEL, Mme BERNAY (Malaunay) pouvoir à M. ROULY, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à Mme Marine CARON à partir de 23h30, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL, M. CALLAIS (Le Trait) pouvoir à Mme LAMOTTE, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, Mme DE CINTRE (Rouen) pouvoir à Mme LABAYE, M. DELALANDRE Jean (Duclair) pouvoir à M. LECOUEUX, M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) pouvoir à Mme FLAVIGNY jusqu'à 18h39, Mme DIALLO (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT à partir de 23h03, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à M. BARON à partir de 18h48, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) pouvoir à Mme BONA, M. EZABORI (Grand-Quevilly) pouvoir à Mme FERON jusqu'à 18h16 et à partir de 23h03, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. BONNATERRE à partir de 21h32 et jusqu'à 23h30, M. GRENIER (Le Houllme) pouvoir à Mme RAVACHE, Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen) pouvoir à Mme DUTARTE, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à M. GUILBERT, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à Mme GROULT, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à M. NAIZET jusqu'à 19h01 et à partir de 22h50, M. MARTOT (Rouen) pouvoir à M. MOREAU jusqu'à 18h30, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. VION jusqu'à 18h45, Mme MOTTE (Petit-Quevilly) pouvoir à Mme MULOT, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. BARRE, M. PEREZ (Bois-Guillaume) pouvoir à M. DEHAIL à partir de 22h35, M. PETIT (Quevillon) pouvoir à M. MENG à partir de 22h52, M. PONTY (Berville-sur-Seine) pouvoir à M. LEFEBVRE à partir de 20h59, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY jusqu'à 20h59 et pouvoir à M. DEBREY à partir de 20h59, M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine) pouvoir à Mme TOCQUEVILLE, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à Mme RODRIGUEZ, Mme SLIMANI (Rouen) pouvoir à Mme BIVILLE jusqu'à 19h27 et à partir de 22h23, M. SORET (Rouen) pouvoir à M. MARCHANI, M. SOW (Rouen) pouvoir à M. de MONTCHALIN jusqu'à 19h39, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. LE COUSIN

Etaient absents :

M. BARON (Freneuse) jusqu'à 18h48

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

Envoyé

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241218-C2024_0805-DE

M. BEREGOVOY (Rouen) à partir de 23h15
Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 22h51
M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) jusqu'à 18h21 et à partir de 23h00
M. DUCHESNE (Orival) début de la représentation à 18h48
M. GRELAUD (Bonsecours) fin de la représentation à 23h30
M. HIS (Saint-Paër) à partir de 22h50
M. HOUBRON (Bihorel)
M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 18h37 et à partir de 23h29
M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) jusqu'à 18h22
M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) à partir de 23h01
Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) jusqu'à 18h20

Programme de travaux d'investissements de la Régie eau

I - ETUDES		
Objet	Précisions	Montant 2025 en € HT
Etudes de MOE externalisées, études et investigations avant travaux	Maîtrises d'oeuvre externalisées, levés topographiques, investigations complémentaires, diagnostic amiante et HAP, études géotechniques, GTR, pollutions des sols, diagnostic génie civil, analyses métallographiques...	470 000 €
Recherche de ressource en eau potable	Etudes de recherche en eau et de modélisation hydrogéotechnique des ressources avec le BRGM	27 000 €
Schéma directeur EAU	Schéma directeur global de la production et distribution ainsi que les performances écologiques et le PGSSE	300 000 €
Etudes BAC et moyens de protection des ressources en eau		285 635 €
Etude de révision des DUP de captage et études d'incidences		181 620 €
Connaissance patrimoniale	Levés topographiques pour connaissance patrimoniale	66 000 €
SOUS-TOTAL		1 330 255 €

II - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ET DES BRANCHEMENTS Y COMPRIS EQUIPEMENTS ASSOCIES		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 en € HT
Travaux de renouvellement régulier de réseau y compris le remplacement des canalisations en PVC nécessaire au traitement du risque CVM	Objectif taux de renouvellement de 1%	8 250 000 €
Renouvellement des canalisations et organes hydrauliques des refoulements de l'usine de traitement d'eau potable de Maromme		1 500 000 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux grands projets d'aménagements Métropole	Cléon RD7, Jumièges rue Alphonse Allais, Petit-Couronne RD3, Saint Etienne du Rouvray - Sotteville lès Rouen rues de Paris et Pierre Corneille	1 560 000 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux transports		200 000 €
Renouvellement des compteurs		1 885 000 €
Travaux de sectorisation et équipements de réseaux		70 000 €
SOUS-TOTAL		13 465 000 €

III - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 en € HT
Achat de débitmètres et mesure de niveaux de réservoirs	Sectorisation et contrôle du fonctionnement du réseau et fuite	250 000 €
Renouvellement des équipements de production	Achat fourniture : média filtre, vannes, pompes, surpresseurs air, matériel analyse, filtre à sable et équipements	1 965 000 €
Renouvellement des équipements de production	Remplacement ou régénération des filtres à charbon en grain (CAG)	550 000 €
Renouvellement des équipements de production	Automates et armoires commandes Régies Protection du système informatique de surveillance des installations de production	450 000 €
Aménagements sur réservoirs	Travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de Yainville et des Canadiens à Bihorel	540 000 €
Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable de la Chapelle à Saint Etienne du Rouvray	Travaux de réhabilitation de génie civil d'un filtre CAG de l'usine de la Chapelle et création barrière hydraulique NORD de l'usine de la Chapelle	1 700 000 €
Mise en place de dispositifs de sécurité des personnes sur les ouvrages	Diverses améliorations sur les réservoirs, usines et stations de pompage, sécurité des personnes, matériel de surveillance des sites	100 000 €
Travaux sur les périmètres de protection		270 000 €
Travaux sur bâtiments exploitation		200 000 €
SOUS-TOTAL		6 025 000 €

IV - SECURISATION ET EXTENSION LIEE A LA DISTRIBUTION		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 en € HT
Interconnexions	Interconnexion du réservoir Vaubeuges à Franqueville Saint Pierre avec le réservoir de La Neuville Chant d'Oisel Interconnexion Yainville - Duclair phase 2 en coordination avec travaux voirie rue de l'Essart et rue Calmette	1 112 000 €
Sécurisation de la distribution	Travaux de sécurisation de la distribution de Duclair et de Saint Paer via création d'une station de pompage	20 000 €
Création de branchements neufs		400 000 €
SOUS-TOTAL		1 532 000 €

V - MISE A NIVEAU PROCESS ET CREATION USINE D'EAU POTABLE		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 en € HT
Mise à niveau des traitements	Travaux de reconstruction usine d'eau potable du Mont Duve à Elbeuf	1 700 000 €
Mise à niveau usine Carville	Finalisation EP et réalisation diagnostics préalables	20 000 €
Mise à niveau des traitements	Remplacement des unités d'ultrafiltration de la Jatte et création d'un poste de stockage et d'injection de charbon actif en grain	250 000 €
Raccordement à la fibre noire des usines de traitement		50 000 €
SOUS-TOTAL		2 020 000 €

VI - DIVERS		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 en € HT
Outils divers	Acquisition gros outillage pour Régie	85 000 €
Acquisition de matériel de transport spécifique		50 000 €
Acquisition panneaux pour les chantiers		10 000 €
Acquisition de terrains pour la préservation de la ressource en eau		30 000 €
Climatisation Direction de l'eau		10 000 €
SOUS-TOTAL		185 000 €

TOTAL GENERAL 2025 en € HT	24 557 255 €
-----------------------------------	---------------------

OU doc officiel original avec mise en forme suivante : ?

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2025 - Régie Eau

I - ETUDES		
Objet	Précisions	Montant BP 2025 € H.T.
Etudes de MOE externalisées, études et investigations avant travaux	Maîtrises d'œuvre externalisées, levés topographiques, investigations complémentaires, diagnostic amiante et HAP, études géotechniques, GTR, pollutions des sols, diagnostic génie civil, analyses métallographiques...	470 000,00 €
Recherche de ressource en eau potable	Etudes de recherche en eau et de modélisation hydrogéotechnique des ressources avec le BRGM	27 000,00 €
Schéma directeur EAU	Schema directeur global de la production et distribution ainsi que les performances écologiques et le PGSE	300 000,00 €
Etudes BAC et moyens de protection des ressources en eau		285 635,00 €
Etude de révision des DUP de captage et études d'incidences		181 620,00 €
Connaissance patrimoniale	Levés topographiques pour connaissance patrimoniale	66 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 330 255,00 €

II - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ET DES BRANCHEMENTS Y COMPRIS EQUIPEMENTS ASSOCIES		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Travaux de renouvellement régulier de réseau y compris le remplacement des canalisations en PVC nécessaire au traitement du risque CVM	Objectifs taux de renouvellement de 1%	8 250 000,00 €
Renouvellement des canalisations et organes hydrauliques des refoulements de l'usine de traitement d'eau potable de Maromme		1 500 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux grands projets d'aménagement Métropole	Cléon RD7, Jumièges rue Alphonse Gallais, Petit-Couronne RD3, Saint Etienne du Rouvray - Soiteville rues de Paris et Pierre Corneille	1 500 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux transports		200 000,00 €
Renouvellement des compteurs		1 885 000,00 €
Travaux de sectorisation et équipements de réseaux		70 000,00 €
SOUS-TOTAL		13 465 000,00 €

III - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Achat de débitmètres et mesures de niveaux de réservoirs	Sectorisation et contrôle du fonctionnement du réseau et fuites	250 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Achat fourniture : média filtre, vannes, pompes, surpresseurs air, matériel analyse, filtres à sable et équipements	1 985 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Remplacement ou régénération des filtres à charbon en grain (CAG)	550 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Automates et armoires commandes Régies Protection du système informatique de surveillance des installations de production	450 000,00 €
Amenagements sur réservoirs	Travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de Yainville et des Canadiens à Bihorel	540 000,00 €
Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable de la Chapelle à Saint Etienne du rouvray	Travaux de réhabilitation de génie civil d'un filtre CAG de l'usine de la Chapelle et création barrière hydraulique NORD de l'usine de la Chapelle	1 700 000,00 €
Mise en place de dispositifs de sécurité des personnes sur les ouvrages	Diverses améliorations sur les réservoirs, usines et stations de pompage, sécurité des personnes, matériel surveillances sites	100 000,00 €
Travaux sur les périmètres de protection		270 000,00 €
Travaux sur bâtiments exploitation		200 000,00 €
SOUS-TOTAL		6 025 000,00 €

IV - SECURISATION ET EXTENSION LIEE A LA DISTRIBUTION

Type d'opérations	Précisions	€ H.T.
Interconnexions	Interconnexion du réservoir Vaubeuges à Franqueville Saint Pierre avec le réservoir de La Neuville Chant d'Oisel , interconnexion Yainville - Duclair phase 2 en coordination avec travaux voirie rue de l'Essart et rue Calmette	1 112 000,00 €
Sécurisation de la distribution		20 000,00 €
Création branchements neufs		400 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 532 000,00 €

V - MISE A NIVEAU PROCESS ET CREATION USINE D'EAU POTABLE		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Mise à niveau des traitements	Travaux de reconstruction usine d'eau potable du Mont Duve a Elbeuf	1 700 000,00 €
Mise à niveau usine Carville	Finalisation EP et réalisation diagnostics préalables	20 000,00 €
Mise à niveau des traitements	Remplacement des unités d'ultrafiltration de la Jatte et création d'un poste de stockage et d'injection de charbon actif en grain	250 000,00 €
Raccordement à la fibre noire des usines de traitement		50 000,00 €
SOUS-TOTAL		2 020 000,00 €

VI - DIVERS		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Outilsage divers	Acquisition gros outillage pour Régie	85 000,00 €
Acquisition matériel de transport spécifique		50 000,00 €
Acquisition panneaux chantiers		10 000,00 €
Acquisition de terrains pour la préservation de la ressource en eau		30 000,00 €
Climatisation Direction de l'eau		10 000,00 €
SOUS-TOTAL		185 000,00 €
TOTAL		24 557 255,00 €

Annexe 4 : Glossaire

Définitions précisées dans la circulaire du 28 avril 2008

1. Parties prenantes

Autorité organisatrice

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

Opérateur (ou exploitant ou gestionnaire ou service gestionnaire)

Service ou organisme dépendant de l'autorité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par l'autorité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement¹.

Habitant

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

Habitant desservi

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

Abonné (ou usager ou client)

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement². L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndicats, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation) etc.. L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quel que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

Abonné domestique ou assimilé

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Abonnement

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service³. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

2. Service, missions du service, réclamation

2.1 Service

Service

Au sens du présent document, on entend par « service » le périmètre confié par l'autorité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif. A ces missions s'ajoute en général la gestion des abonnés.

2.2 Missions du service de l'eau

Mission de production

La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution.

¹ Inspiré de la norme NF P 15-900-1 de juillet 2000: Services publics locaux. Lignes directrices pour les activités de service de l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement. Partie 1 : Service à l'usager - Définition 18.

² Inspiré de la norme NF PI 5-900-1 (définitions 33 et 34)

³ Norme NF PI 5-900-1 (définition 8)

Mission de transfert

La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la source jusqu'aux points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de distribution

La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

2.3 Missions du service de l'assainissement collectif

Mission de dépollution

La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet lui-même. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

Mission de transport

La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de collecte

La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.

2.4 Réclamation

Réclamation

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue⁴.

3. Définitions techniques

3.1 Service de l'eau

Réseau de desserte

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements⁵.

Volume produit⁶

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Volume acheté en gros (ou achetés à d'autres services d'eau potable)

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé⁷.

Volume vendu en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté⁷.

4 Définition 3.2 de la norme ISO 10002 : 2004 de juillet 2004. Management de la qualité. Satisfaction des clients.

Lignes directrices pour le traitement des réclamations dans les organismes.

5 Il s'agit donc de la même définition que celle de l'ASTEE dans la revue Techniques Sciences Méthodes n° 4bis-90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

6 Définition de l'ASTEE. Techniques Sciences Méthodes n° 4bis - 90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

7 Le volume importé et le volume exporté sont également définis par l'ASTEE

8 Ces définitions correspondent aux définitions du SANDRE : Échanges DDASS - Distributeurs Version 0.4 du 07/02/2006

Volume mis en distribution⁶

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminuée du volume vendu en gros (exporté).

Volume comptabilisé⁶
Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

Volume de service du réseau⁶
Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume consommateurs sans comptage⁶
Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé
Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Prélèvement
Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires).

Echantillon⁸
Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'en effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).

3.2 Service de l'eau : correspondance des définitions avec la terminologie de l'IWA

L'International Water Association présente dans son document « Performance Indicators for Water Supply Services - Opérations & Maintenance Specialist Group » un tableau permettant de faire un bilan des volumes d'eau sur un service. La correspondance entre la terminologie de l'IWA et celle de l'ASTEE (reprise en grande partie au § 3.1) figure dans le tableau suivant, qui est le bilan des volumes tel que vu par l'IWA :

System input volume / Volume produit (1) + Volume acheté en gros (3) + Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	Authorized Consumption / Volume consommé autorisé (2) + Volume vendu en gros (4)	Billed authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4)	Billed metered consumption (included water exported) Volume comptabilisé (1) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4) Billed unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie facturée)	Revenue water / Volume facturé (1)
	Waterlosses / Volume de pertes (5)	Unbilled authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie non facturée)	Unbilled metered consumption / Volume comptabilisé (1) (partie non facturée) Unbilled unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie non facturée) + Volume de service du réseau (1)	Non revenue water / Volume non facturé
		Apparent losses / Pertes apparentes	Unauthorised consumption / Volume détourné (1) Metering inaccuracies / Volume défaut de comptage (1)	
		Real losses / Pertes réelles	Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) / Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	
			Leakage on transmission and/or distribution mains / Volume des fuites (1) (pour la part due aux conduites de transfert et de distribution)	
			Leakage and overflows at transmission and/or distribution tanks / Volume gaspillé (1) (pour la part due aux débordements de réservoirs) + Volume de fuites (1) (pour la part due aux fuites de réservoirs)	
			Leakage on service connections up to the measurement point / Volume des fuites (1) (pour la part due aux branchements jusqu'aux compteurs)	

(1) défini par l'ASTEE
(2) défini dans le présent document
(3) strictement égal au volume importé défini par l'ASTEE

(4) strictement égal au volume exporté défini par l'ASTEE

(5) volume des pertes en distribution de l'ASTEE si le périmètre considéré est le système de transport production

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE et

On a les égalités suivantes :

Volume consommé autorisé IWA = volume consommé autorisé (défini dans le présent document) + volume vendu en gros (exporté)

Volume consommé total = volume consommé autorisé IWA + volume détourné + volume défaut de comptage

3.3 Service de l'assainissement collectif

Réseau de collecte des eaux usées

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques⁹.

Station d'épuration (ou usine de dépollution)

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

Inondation

L'eau pluviale ne peut être évacuée par le réseau car les bouches d'engouffrement sont obstruées totalement ou partiellement (le réseau en lui-même n'est pas saturé) ; en période de crue de cours d'eau, l'eau inonde la chaussée suite à un défaut d'étanchéité des déversoirs d'orage.

Débordement

L'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obstruction partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

Infiltrations

L'eau s'infiltré dans les locaux des usagers par le sol ou les murs en sous-sol.

Refoulement

Retour d'eau du réseau public vers les locaux de l'utilisateur par l'intermédiaire de son branchement. Cela se produit lorsque le branchement n'est pas équipé d'un dispositif anti-refoulement (clapet, pompage) et que la pression (ou niveau d'eau) est élevée dans le réseau public.

⁹ Il est courant de parler de « réseau de collecte hors branchements » pour ne désigner que les canalisations de collecte, de transport et les ouvrages et équipements hydrauliques.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Métropole Rouen Normandie

Le 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

